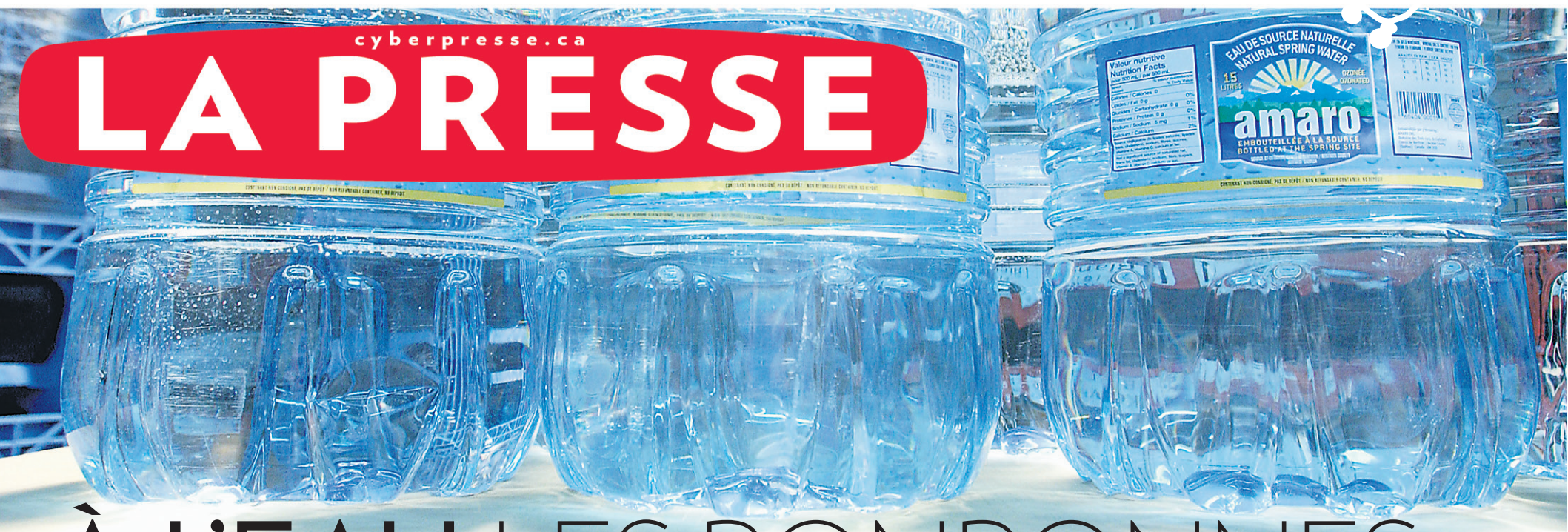
Montréal vendredi 9 février 2007 Le plus grand quotidien français d'Amérique 123e année N° 109 50 pages, 5 cahiers **70 ¢** taxes en sus – Édition provinciale **80 ¢**
Le prix peut être plus élevé en régions éloignées

LOBLAW DÉCOTE SES PROVIGO

/// LES ACTIONNAIRES ÉCOPENT

PAGES **2** ET **3**
LA PRESSE AFFAIRES

cyberpresse.ca
LA PRESSE



À L'EAU LES BONBONNES À USAGE UNIQUE!

/// QUÉBEC S'APPRÊTE À INTERDIRE LEUR VENTE. MAIS PAS L'ONTARIO. PAGE **A7**

PHOTO ANDRÉ TREMBLAY, *LA PRESSE* ©



Anna Nicole Smith

ANNA NICOLE SMITH 1967-2007

LA FIN D'UN MÉLODRAME

ARTS ET SPECTACLES PAGE **1**

HOCKEY

LE CANADIEN GLISSE AU 6E RANG

SPORTS PAGE **1 À 3**

1
4

Mon clin d'œil
STÉPHANE LAPORTE
Après le code de vie de Hérouxville, le code d'éthique de Drainville.

Venez voir mon blogue!
cyberpresse.ca/laporte

L-V 6 21924 98765 1

/// ACCOMMODEMENTS RAISONNABLES

FEU VERT À UNE COMMISSION D'ÉTUDE



PHOTO CINDY LÉVESQUE, COLLABORATION SPÉCIALE

« Le débat a pris une allure inquiétante. Il faut en prendre note et l'encadrer »
— Jean Charest

NOS REPORTAGES À LIRE
PAGES **A2** ET **A3**

Il y a eu la controverse du kirpan en classe. La requête pour une salle de prière à l'École de technologie supérieure. Les fenêtres givrées d'un YMCA. Mais surtout, il y a eu Hérouxville. La commission d'étude annoncée hier posera-t-elle des balises pour assainir le débat? Réponse dans un an. Hier, le village de la Mauricie se réveillait avec des graffitis dénonçant ses normes de vie.

ÉCOLES SECONDAIRES DE MONTRÉAL

Un sommet d'un jour pour une crise qui perdure

Au tableau : le décrochage et la tentation du privé

MARIE ALLARD

Les écoles secondaires de la Commission scolaire de Montréal vont mal. Pour trouver des solutions à ses maux, la CSDM tient aujourd'hui une journée de réflexion à laquelle sont conviées 250 personnes des milieux de l'éducation, communautaire et des affaires. Objectif : « Rendre l'école secondaire plus attrayante et efficace afin d'accroître la réussite scolaire ».

Le défi est de taille. À peine 43 % des élèves des écoles secondaires montréalaises sortent avec un diplôme au bout de cinq ans d'études. Et leur clientèle est difficile. Le nombre de jeunes en difficulté d'apprentissage ou d'adaptation a bondi de 14 % en un an, pour atteindre 5100 jeunes. Résultat, plusieurs parents préfèrent envoyer leurs enfants au secondaire privé.

« On s'est posé la question : est-ce qu'on est capables de répondre aux besoins des nouveaux ados dans l'école secondaire actuelle? a dit hier à *La Presse* Diane De Courcy, présidente de la CSDM. Pour beaucoup d'entre eux, la réponse est oui », dit-elle.

›Voir **SECONDAIRE** en page A8



BERNARD DRAINVILLE AU PQ
ONDE DE CHOC ET PROFESSION DE FOI
PAGES **A4** À **A6**

RESTAURANTS CASA GRECQUE
www.casagrecque.ca

Avec vous de tout Coeur

Maintenant 33 restaurants pour mieux vous servir

Les Restaurants Casa Grecque sont fiers d'appuyer la Fondation des maladies du coeur du Québec dans l'avancement de la recherche et la promotion de la santé du coeur.

Durant la semaine de la St-Valentin (12 au 16 février), les 33 Restaurants Casa Grecque à travers le Québec verseront **1$** par addition à la Fondation dans le cadre de leur promotion « Février, mois du coeur ».

réservez tôt pour la St-Valentin

Merci de votre appui

FONDATION DES MALADIES DU COEUR DU QUÉBEC

Montréal (rue Prince-Arthur)	842-6098	Drummondville	(819) 474-1222
Montréal (Sherbrooke Est)	899-5373	Victoriaville	(819) 751-0002
Montréal-Nord (Pie IX)	325-2000	Trois-Rivières	(819) 693-2421
LaSalle	364-0494	Shawinigan	(819) 539-6233
Dollard-des-Ormeaux	626-6626	Québec (Sainte-Foy)	(418) 656-6151
Pierrefonds	624-6161	Québec (Vanier)	(418) 527-1210
Laval (Daniel-Johnson)	(450) 681-4999	Québec (Beauport)	(418) 661-2002
Laval (Saint-Martin)	(450) 669-0202	Québec (Loretteville)	(418) 842-0440
Sainte-Thérèse	(450) 979-4619	Chicoutimi	(418) 549-5499
Saint-Jérôme	(450) 431-7660	Gatineau	(819) 246-8300
Repentigny	(450) 654-4978	Aylmer	(819) 685-0600
Boucherville	(450) 449-2249	Terrebonne	(450) 492-2888
Valleyfield	(450) 373-9997	Saint-Eustache	(450) 974-2929
Longueuil	(450) 646-2228	Saint-Hyacinthe	(450) 796-3885
Brossard	(450) 443-0323	Châteauguay	(450) 699-3838
Saint-Jean-sur-Richelieu	359-4066		
Granby	(450) 777-7250		
Sherbrooke	(819) 348-0222		

Apportez votre vin ou votre bière
Grillades et fruits de mer

www.casagrecque.ca

3460376

ACCOMMODEMENTS RAISONNABLES

JEAN CHAREST TENTE

Le premier ministre met sur pied une commission d'étude

Deux intellectuels réputés passeront la prochaine année à chercher la meilleure façon d'encadrer les accommodements consentis aux minorités. Parce que le débat actuel a pris une allure inquiétante, constate le premier ministre Jean Charest qui parle de cohabitation et de valeurs communes, pendant qu'à Hérouxville, on masque les graffitis anti-normes de vie laissés par un groupe pro-intégration. Intolérants, les Canadiens ? Plutôt le contraire, dit un sondage.

TOMMY CHOUINARD

QUÉBEC — Inquiet de l'onde de choc provoquée par la controverse entourant les accommodements raisonnables, le premier ministre Jean Charest tente maintenant de calmer le jeu.

Il a décidé de mettre sur pied une commission d'étude chargée de trouver une façon d'encadrer tous les accommodements consentis aux minorités culturelles.

À sa demande, la Commission des droits de la personne et de la jeunesse offrira aussi ses conseils aux administrateurs pour qu'ils accordent des accommodements respectant « les valeurs de notre nation ».

« Le débat a pris une allure inquiétante. Il faut en prendre note et l'encadrer », a lancé Jean Charest en conférence de presse, hier. Selon lui, le débat actuel « s'enlise » et « sert plus la division que la compréhension ».

Jusqu'à maintenant, le premier ministre affirmait pourtant que les comités déjà formés pour étudier les accommodements, dont un au ministère de l'Éducation, suffisaient pour répondre aux préoccupations des Québécois. Il plaidait que les dérapages relevés étaient des cas isolés qu'il fallait traiter comme tels.

Mais aujourd'hui, il estime que les dérapages ont fait ressortir « l'expression d'un questionnement qu'on ne peut pas ignorer », et qu'un débat doit avoir lieu sur « la cohabitation entre les différentes communautés » et sur « l'équilibre entre les droits de la majorité et les droits des minorités ». « Mais pour qu'il nous fasse progresser, il doit se faire sur les bases de la raison, se nourrir de faits plus que de perceptions », a-t-il précisé.

« Le débat a pris une allure inquiétante. Il faut en prendre note et l'encadrer. »

Québec crée donc la Commission de consultation sur les pratiques d'accommodements reliées aux différences culturelles – c'est son appellation exacte. Jean Charest fait appel à deux intellectuels réputés pour présider cette commission : l'historien et sociologue Gérard Bouchard et le philosophe Charles Taylor. Ils lanceront leurs travaux en mars et remettront leur rapport d'ici un an. Les recommandations de cette commission seront débattues à l'Assemblée nationale.

Jean Charest a confié un triple mandat à la commission spéciale. Elle devra d'abord dresser un « portrait fidèle » des pratiques d'accommodements, et elle mènera une consultation dans toutes les régions. De plus, les commissaires devront définir des balises afin que les pratiques d'accommodements respectent les « valeurs communes du Québec ».

« Notre diversité est une de nos plus grandes richesses. Mais cela ne veut pas dire que tout est figé. Il faut d'abord se donner les moyens d'avoir un dialogue



PHOTO PRISE PAR CINDY LÉVESQUE, LE NOUVELLISTE ©
Arrêtez les normes, demandent les membres du Collectif pour l'intégration respectueuse des cultures au Québec.



PHOTO CINDY LEVESQUE, LE NOUVELLISTE ©
Un collectif dénonçant les normes de vie de Hérouxville a décidé de faire savoir son désaccord avec des graffitis.

Sondage international

Les Canadiens parmi les plus tolérants des Occidentaux

JUDITH LACHAPELLE

Les Canadiens préfèrent avoir un musulman comme voisin... qu'un homosexuel. Mais les Canadiens ne sont pas les plus intolérants des Occidentaux, ils sont même plus tolérants que la grande majorité des répondants sondés par les chercheurs dans le cadre d'une recherche menée dans une vingtaine de pays.

Environ 6,5 % des Canadiens préféreraient ne pas habiter à côté d'une famille musulmane. Ils sont un peu moins nombreux (4 %) à ne pas vouloir côtoyer des voisins juifs et 4,5 % à se tenir loin des immigrants en général.

Par contre, près d'un Canadien sur cinq (17 %) ne voudrait pas d'un homosexuel comme voisin.

Le sondage a été mené auprès de 31 625 répondants dans 23 pays occidentaux, dont 1922 au Canada. Les conclusions de la recherche sont publiées dans la revue scientifique *Kyklos, International Review for Social Studies*. Les travaux ont été menés par deux professeurs de l'Université de l'Ulster en Irlande du Nord et de l'Université du Queensland en Australie.

Les Grecs sont les plus réticents à habiter à côté d'un musulman (21 %), suivis des Belges (20 %), des Norvégiens et des Finlandais (19 %). Les plus tolérants envers les musulmans sont les Canadiens et les Portugais (8 %). Un peu plus d'un Américain sur 10 (un taux moins élevé que la moyenne de 14 %), 14 % des Britanniques et 16 % des Français pensent la même chose.

Quant à l'idée d'avoir un voisin juif, elle fait frissonner 22 % des Espagnols, le taux le plus élevé dans cette catégorie. Ils sont suivis par les Grecs, les Italiens et les Irlandais du Nord. Les Canadiens rejettent l'idée à 4 %, comparativement à 2 % des Suédois et Danois, et 1,7 % des Néerlandais. Environ 9 % des Américains, 6,2 des Britanniques et 5,9 % des Français ne voudraient pas d'un voisin juif.

L'homophobie est de loin la plus importante source d'intolérance dans la plupart des pays occidentaux, écrivent les chercheurs. L'Italie et la Grèce ont les pires scores (29 et 27 % des répondants ne voudraient pas d'un gai pour voisin). Les Pays-Bas, la Suède, l'Islande et les Pays-Bas sont les plus tolérants avec des taux sous la barre des 10 %.

Les chercheurs notent aussi que les femmes sont plus enclines que les hommes à accepter la différence dans la maison d'à côté. Les personnes âgées de plus de 50 ans sont moins tolérantes que les plus jeunes, surtout les étudiants. Les classes sociales aisées et moyennes sont plus tolérantes que les classes défavorisées.

Les pays occidentaux sont souvent des pays d'immigration, et les valeurs de tolérance y sont prônées, écrivent les chercheurs. « Mais malgré cette réputation de libéralisme, il y a peu de doute que dans la dernière décennie, il y a une augmentation de l'inquiétude et un durcissement des comportements envers les gens qui sont « différents « », écrivent-ils. La popularité des partis politiques de droite aux discours clairement anti-immigration en est une preuve, disent-ils.

Les débats autour du port du voile musulman en France et en Grande-Bretagne font également partie « d'un plus grand débat qui prend place à travers l'Europe (...) à propos de l'érosion de l'identité à travers le flot de demandes spéciales fondées sur la tolérance envers la diversité culturelle ».

De plus, la question des mariages entre conjoints du même sexe est perçue plus ou moins souvent comme étant contraire aux valeurs chrétiennes et comme une menace à l'image traditionnelle de la famille.

SOMMAIRE

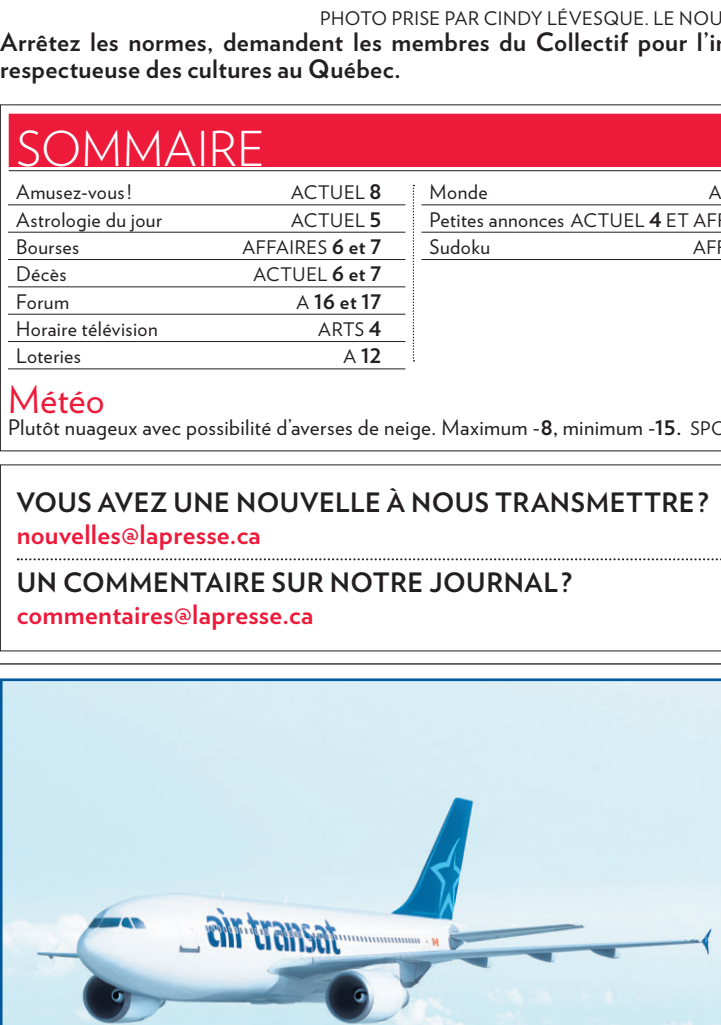
Amusez-vous !	ACTUEL **8**	Monde	A **14 et 15**
Astrologie du jour	ACTUEL **5**	Petites annonces	ACTUEL **4** ET AFFAIRES **5**
Bourses	AFFAIRES **6 et 7**	Sudoku	AFFAIRES **4**
Décès	ACTUEL **6 et 7**		
Forum	A **16 et 17**		
Horaire télévision	ARTS **4**		
Loteries	A **12**		

Météo

Plutôt nuageux avec possibilité d'averses de neige. Maximum **-8**, minimum **-15**. SPORTS **8**

VOUS AVEZ UNE NOUVELLE À NOUS TRANSMETTRE ?
nouvelles@lapresse.ca

UN COMMENTAIRE SUR NOTRE JOURNAL ?
commentaires@lapresse.ca



PLUS D'EUROPE À DÉCOUVRIR...
17 destinations en vols directs au départ de Montréal

Vol aller-retour à partir de 345$ Manchester Londres
Vol aller-retour à partir de 445$ Paris Bruxelles
Vol aller-retour à partir de 545$ Bordeaux, Lyon Toulouse, Nantes Marseille, Vienne
Vol aller-retour à partir de 695$ Valence, Malaga, Athènes Barcelone, Madrid Nice, Rome

Visitez le www.airtransat.com, téléphonez au 1 877 655-3948 ou contactez votre agent de voyages.

20 ans Tout un monde !

air transat air vacances

Départs de Montréal. Prix par personne en classe économique, valides à l'achat d'un vol aller-retour. Les prix sont ceux disponibles au moment de mettre sous presse. Les tarifs peuvent varier selon la date de départ ainsi que la destination sélectionnées. Les tarifs sont sujets à changement sans préavis et sont valides pour les nouvelles réservations individuelles seulement. Les sièges disponibles aux tarifs affichés sont en quantité limitée. Taxes, DPSTA, frais aéroportuaires, assurances et surcharge de carburant, si applicable, ne sont pas inclus.

3461204A

ACCOMMODEMENTS RAISONNABLES

DE CALMER LE JEU

chargée de trouver une façon d'encadrer les accommodements

réfléchi et respectueux », a expliqué Jean Charest.

Dans l'attente des recommandations de la commission spéciale, la Commission des droits de la personne offrira un « service d'information sur les accommodements » pour guider au quotidien les administrateurs dans leurs décisions.

Le premier ministre se défend de mettre sur pied la commission Bouchard-Taylor pour évacuer le sujet des accommodements au moment de la campagne électorale.

Jean Charest a tenu à souligner que « des valeurs sont à prendre avec le Québec » : l'égalité entre les femmes et les hommes, la primauté du français et la séparation entre l'État et la religion. « Ces valeurs ne peuvent faire l'objet d'aucun accommodement. Elles ne peuvent être subordonnées à aucun autre principe », a-t-il affirmé.

Le gouvernement Charest a donc demandé à la Société de l'assurance automobile du Québec (SAAQ) de mettre fin à une pratique controversée. Comme *La Presse* l'a révélé la semaine dernière, les évaluatrices de la SAAQ cèdent leur place à des collègues masculins pour faire passer des examens de conduite aux juifs hassidiques.

Selon Jean Charest, si les immigrants sont les bienvenus au Québec, ils doivent respecter un « contrat moral avec leur nouvelle famille » et « adhérer à nos valeurs fondamentales ».

En contrepartie, « nous avons, comme société d'accueil, une responsabilité. Nous devons les accueillir et faciliter leur intégration ». Le Québec accueille 45 000 immigrants chaque année.

« Notre diversité est une de nos plus grandes richesses. Mais cela ne veut pas dire que tout est figé. Il faut d'abord se donner les moyens d'avoir un dialogue réfléchi et respectueux .»

Jean Charest dit observer le débat sur les accommodements « avec préoccupation », car il repose à ses yeux sur un malentendu. « On a parlé d'accommodements raisonnables pour présenter aux Québécois ce qui était tout le contraire », comme l'affaire des vitres givrées du YMCA. « Il y a des arrangements qui ne sont pas acceptables », a-t-il dit.

« Mais quand on dit que ce sont des accommodements raisonnables, comment s'étonner qu'un sondage révèle que les Québécois soient contre ? Comment se surprendre que même certains élus en viennent à souffler sur les braises de l'intolérance ? » s'est-il demandé.

Jean Charest a d'ailleurs accusé le chef de l'Action démocratique du Québec, Mario Dumont, « d'exploiter des divisions » et de chercher à en récolter un « avantage politique ».

M. Dumont se défend d'adopter un tel comportement et reproche au premier ministre de faire une annonce « hautement improvisée ». « Il passe la patate chaude à une commission d'enquête », a-t-il lancé.

Selon lui, c'est « la persévérance de l'ADQ qui a fait reculer Jean Charest ». « Sa position initiale c'était : on a des comtés, et tout va très bien, M^me^ la marquise. Il fait un virage à 180 degrés. »

La leader parlementaire du Parti québécois, Diane Lemieux, croit que la création d'une commission spéciale est « une sage décision », qui arrive toutefois « tardivement ». Elle a ajouté que le premier ministre s'est inspiré d'idées lancées par le chef péquiste André Boisclair la semaine dernière.

LE DÉBAT DOIT SE FAIRE. LISEZ DES EXTRAITS DE LA DÉCLARATION DE JEAN CHAREST. PAGE A16



PHOTO ROBERT MAILLOUX, LA PRESSE ©

André Drouin, le controversé conseiller municipal – et idéateur des « normes de vie » – n'a pas l'intention d'arrêter de dire ce qu'il pense.

HÉROUXVILLE

Des graffitis dénoncent les « normes de vie »

ÉMILIE CÔTÉ

HÉROUXVILLE — « Ville de mépris » « Honte ! La culture du rejet. » Se portant à la défense de la tolérance et de l'ouverture de la culture québécoise, un collectif a fait des graffitis à Hérouxille, dans la nuit de mercredi à hier, pour dénoncer les « normes de vie » adoptées par la municipalité.

C'est du moins ce qu'ont revendiqué les membres du Collectif pour l'intégration respectueuse des cultures au Québec (CIRQ) dans un courriel acheminé aux médias hier matin.

Le bureau municipal, la caisse populaire et l'affiche de bienvenue de Hérouxville ont été la cible de messages. À l'entrée du village, le « Pour un séjour prolongé, Hérouxville vous accueille » est devenu « Pour du racisme prolongé, Hérouxville accueille les fachos ».

Les gens du CIRQ se décrivent comme « un regroupement de citoyens et de citoyennes interpellé(e)s par l'approche réactionnaire, xénophobe et fachisante de la municipalité (...) qui est contraire à la culture québécoise et nuisible pour l'ensemble de la population ».

« Nous vous suggérons fortement d'analyser nos cadres juridiques avant de crier à l'urgence d'agir », écrivent-ils à la municipalité dans leur courriel. Selon le CIRQ, les « normes de vie » de Hérouxville ne sont pas de la « libre expression », mais de la « libre oppression ».

« Les graffitis sont un signe évident qu'il y a quelque chose de grave qui se passe .»

Les membres – qui ont utilisé l'adresse courriel integrationrespectueusequebec@hotmail.com – n'ont pas répondu au courriel de *La Presse*. Hier soir, la Sûreté du Québec n'était pas plus en mesure de les identifier. Mais une enquête a été ouverte, à la suite de plaintes formulées par la municipalité et la caisse populaire de Hérouxville.

Hier midi, les graffitis étaient déjà effacés. Il ne restait que des souillures noires des trois messages.

L'incident a causé peu d'émoi dans le village de 1300 habitants. L'homme qui réside tout juste devant le bureau municipal n'a rien entendu. Ni rien vu, mis à part une camionnette rouge. « C'est la police qui me l'a appris », a-t-il raconté à *La Presse*, préférant taire son nom.

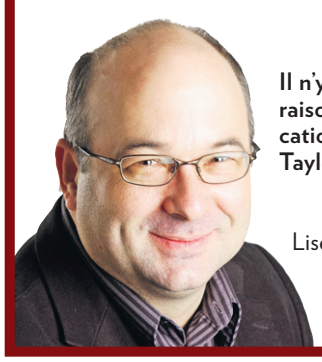
De l'autre côté de la rue, au Club d'âge d'or, c'était une journée de baseball poche. Carmen Trépanier accueillait les joueurs. La femme déplorait que des gens aient fait des graffitis. Mais elle en a marre de la tempête médiatique qui souffle – bien malgré elle – sur le village qu'elle habite depuis 47 ans. « On est bien tannés. Franchement, ce n'est pas facile à vivre, a-t-elle confié. Nous n'avons pas été consultés, il n'y a pas eu d'assemblée. On n'a rien à voir là-dedans (les normes de vie). »

« Les graffitis sont un signe évident qu'il y a quelque chose de grave qui se passe », a dit de son côté le controversé conseiller municipal – et idéateur des « normes de vie » – André Drouin. « La liberté est de dire qui je suis, a exposé le conseiller, rencontré chez lui. Il y a évidence qu'on m'empêche de dire qui je suis car on vient peinturer des pancartes (...). André Drouin ne s'excusera pas de vivre. Il n'y a pas un chat sur la planète qui va m'ordonner de ne pas m'exprimer et de dire qui je suis. »

Dimanche, une délégation de sept femmes musulmanes de Montréal ira le rencontrer à Hérouxville. « Nous voulons aussi rencontrer la population, explique une des instigatrices, Najat Mustapha. Nous voulons remédier à certains préjugés. Nous sommes des femmes qui prennent des initiatives et qui font un pas vers l'autre. »

« Il y a un dérapage très dangereux, poursuit-elle. Il faut un respect mutuel. »

MICHEL C. AUGER



Il n'y a pas de crise en matière d'accommodements raisonnables au Québec. Il y a un besoin de clarifications. C'est ce que fera la commission Bouchard-Taylor. Un bon choix.

Lisez la suite sur **www.cyberpresse.ca/blogue**

POLITIQUE

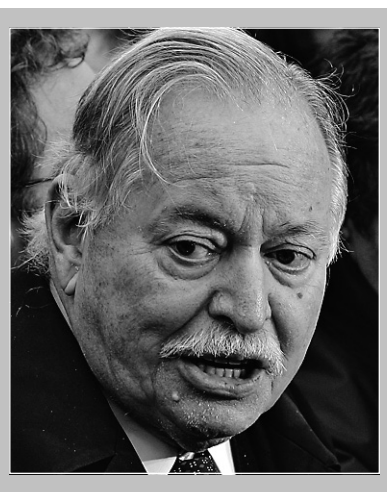


PHOTO JACQUES BOISSINOT, PC

Mercredi

JACQUES PARIZEAU A UNE CONVERSATION AVEC LA FEMME DE BERNARD DRAINVILLE. IL LUI DEMANDE SI SON CONJOINT SERAIT INTÉRESSÉ À FAIRE LE SAUT EN POLITIQUE. LA FAMILLE DRAINVILLE EN DISCUTE.

De mercredi à vendredi

BERNARD DRAINVILLE SE RETIRE DES ONDES, SANS INFORMER SES PATRONS À RADIO-CANADA DE L'OFFRE DU PARTI QUÉBÉCOIS.

Vendredi

BERNARD DRAINVILLE **TÉLÉPHONE À ANDRÉ BOISCLAIR** ET REFUSE L'OFFRE DU PARTI QUÉBÉCOIS.

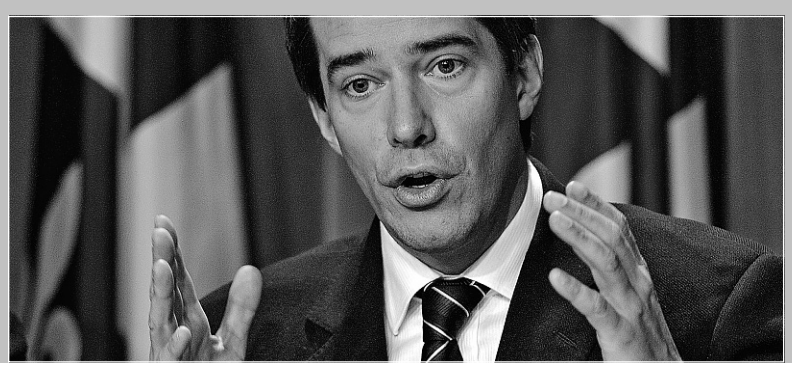


PHOTO JACQUES BOISSINOT, PC

DE L'AUTRE CÔTÉ DU MICRO

Drainville confirme sa candidature

Journaliste un jour, politicien le lendemain. Pour Bernard Drainville, la transmutation ne pose pas problème. Pour ses ex-collègues, les avis diffèrent. Et les questions s'empilent. Décision mûrie ou spontanée ?



PHOTO RÉMI LEMÉE, LA PRESSE ©

Bernard Drainville a dû expliquer en conférence de presse, hier, comment il a pu faire la part des choses au cours de la dernière semaine.

KATIA GAGNON
ET DENIS LESSARD

Dès la semaine dernière, l'ex-premier ministre Jacques Parizeau a offert au journaliste Bernard Drainville de se présenter pour le Parti québécois. Pendant trois jours, le journaliste a réfléchi à l'offre, puis l'a déclinée. Une seconde offre, venue mardi dernier, l'a finalement décidé à faire le saut dans la circonscription de Marie-Victorin.

Entre les deux offres, affirme M. Drainville, « la page était tournée, la cloison entre le journalisme et la politique se referme ». Et lorsqu'il réalise une entrevue avec André Boisclair, le samedi, « j'arrive en journaliste, je redeviens journaliste et je fais mon job de journaliste », plaide-t-il. « Il a joué son rôle de chef de l'opposition et j'ai joué mon rôle de journaliste. » Pourtant, pas plus tard que la veille, le journaliste avait annoncé au téléphone au chef péquiste qu'il ne porterait pas les couleurs du Parti québécois.

Radio-Canada a d'ailleurs diffusé hier un échange entre Bernard Drainville et André Boisclair, enregistré juste avant que l'entrevue ne commence. L'atmosphère est manifestement détendue. « Six diffusions, cette entrevue-là. C'est payant. Il faut que tu sois bon », dit M. Drainville. Hier, le chef péquiste n'accompagnait pas sa nouvelle recrue dans sa première rencontre avec la presse.

Première offre : dans Joliette

Mais où le Parti québécois, lors de cette première offre, lui offrait-il de se présenter ? Deux sources indiquent qu'il s'agissait de la circonscription de Joliette. Et l'investiture n'y était pas gagnée, puisque le frère du chef bloquiste Gilles Duceppe, Claude, veut y être candidat.

Bernard Drainville n'a pas voulu confirmer ces informations. Du mercredi au vendredi, pendant qu'il réfléchissait à cette première offre, il indique s'être volontairement retiré des ondes, sans cependant informer ses patrons, à Radio-Canada, qu'il songeait à se lancer en politique.

Sur le site Web de la société d'État, en date du mercredi, le journaliste pondait une analyse dans les carnets de Radio-Canada. « Il serait dommage que les électeurs se détournent du Parti québécois avant même que les élections soient déclenchées. Tout ça parce que le chef et aspirant premier ministre est contesté de l'intérieur », écrivait-il.

Un oui après

Bernard Drainville soutient que son premier refus ne visait pas à faire monter les enchères pour obtenir une circonscription plus calme. Pourquoi, donc, a-t-il dit oui la deuxième fois ? « Essentiellement, ça tient à Cécile Vermette. Elle a pris la décision de ne pas se représenter. Elle était prête à être à mes côtés », explique-t-il. « Je ne peux rien contre les apparences. Ils sont arrivés avec une deuxième proposition et je l'ai acceptée », se défend-il.

Pourtant, au moment où il couvrait la conférence des présidents péquistes, Bernard Drainville avait tout de même pris la peine de demander à son collègue Sébastien Bovet s'il pourrait, en catastrophe, faire à sa place l'entrevue avec André Boisclair.

S'il n'attendait pas d'autre offre, pourquoi cette demande ? « Je sortais d'un dilemme éthique. Si je me retrouvais avec un autre dilemme éthique, j'avais Sébastien sous la main, prêt à réaliser cette entrevue. »

Jour 1 de candidat

Le journaliste rêvait depuis longtemps de faire de la politique. Il avoue d'ailleurs avoir été approché par l'équipe de Paul Martin en 2004, une offre qu'il avait refusée. Mais on ne peut pas dire que la première journée du candidat Drainville de l'autre côté du micro ait été facile. Il a été la cible d'attaques virulentes de la part de ses nouveaux adversaires, tout au cours de la journée.

« Vous avez quelqu'un qui se représente comme un journaliste objectif, il sait très bien qu'il s'en va faire une entrevue avec son chef de parti éventuel. C'est de la manipulation de l'information, c'est de l'hypocrisie, et c'est du manque de loyauté », a lancé le vice-premier ministre Jacques Dupuis.

Jean Charest, lui, s'en est plutôt pris au manque de jugement du chef péquiste. « Je constate qu'André Boisclair se place en situation d'entrevue avec une personne avec qui il négocie une candidature. Et là-dessus, je pense qu'on doit se questionner sur son jugement. »

Croisé dans un couloir de l'Assemblée nationale, le chef du Parti québécois, André Boisclair, a refusé catégoriquement de répondre aux questions de *La Presse* sur le sujet. « Je n'ai pas le temps de vous parler », a-t-il lancé.

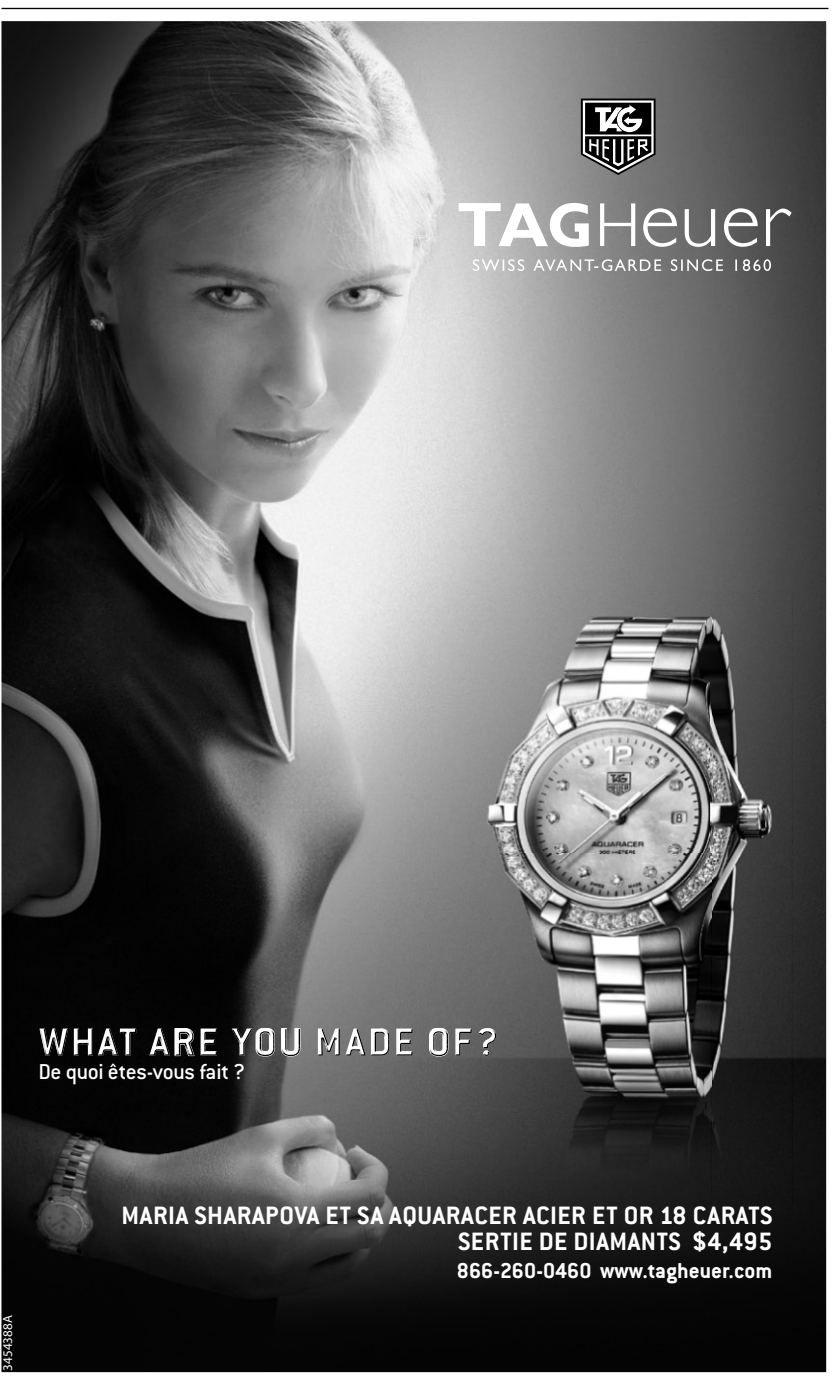
La leader parlementaire du PQ, Diane Lemieux, a affirmé que « les adversaires politiques sont jaloux et envieux. C'est une excellente candidature ».

Pour le chef de l'ADQ, Mario Dumont, l'ex-journaliste Drainville s'est livré à « une comédie » avec ses explications d'hier. « Avec Pierre Curzi, André Boisclair et Bernard Drainville, on a trois excellents comédiens. » Le chef du Parti québécois s'est prêté à une comédie dimanche, « il avait devant lui quelqu'un à qui il avait ou allait faire une offre... il savait qu'il avait devant lui un candidat potentiel du PQ, et s'est livré à une bizarre entrevue difficilement acceptable pour les Québécois », a dit M. Dumont.

« C'est un manque de jugement de la part de M. Boisclair. Là il profite d'un manquement à l'éthique. C'est le *fun* la journée ou cela joue pour toi, mais une fois qu'ils sont dans l'équipe, c'est une question de temps avant que cela ne se retourne vers toi », a commenté le chef de l'ADQ.

Selon lui, les gens sont « assez unanimes pour dire que les journalistes peuvent avoir le droit de se lancer sur la scène publique. Mais quand on compte en heures le moment où vous avez le chapeau de journaliste et celui de candidat pour un parti politique... Je comprend que les gens puissent avoir des cloisons étanches dans leur cœur ou dans leur tête, mais c'est difficile à accepter pour le commun des mortels ».

AUTRE TEXTE
Les journalistes et l'éthique, l'éditorial d'André Pratte en page A16



LE CLUB DES EX

> **René Lévesque**, journaliste et animateur de *Point de mire*, à Radio-Canada, devenu député libéral.

> **Lucien Rivard**, journaliste à *La Presse*, devenu candidat Rhinocéros.

> **Claude Ryan**, directeur du *Devoir* jusqu'en janvier 1978, élu chef du Parti libéral du Québec en janvier 1978.

> **Jean-Pierre Charbonneau**, journaliste au *Devoir* puis député au Parti québécois.

> **Carole-Marie Allard**, journaliste au journal *Les Affaires* devenue députée libérale fédérale à Laval.

> **Michaëlle Jean**, journaliste à Radio-Canada devenue gouverneure générale.

> **Jean Lapierre**, député libéral devenu député bloquiste, puis animateur à CKAC, devenu ministre libéral pour finalement être repêché par TVA.

Parmi ceux qui ont goûté aux coulisses politiques

> **Paul-Émile Lévesque**, journaliste au *Canada français*, devenu conseiller de Jean Garon.

> **Michel Roy**, journaliste pour divers médias, devenu conseiller pour les questions constitutionnelles au Conseil privé (au fédéral).

> **Jean-François Lisée**, un ex de *L'actualité* devenu conseiller de Jacques Parizeau.

> **Philippe Dubuisson**, adjoint aux pages économiques de *La Presse* devenu conseiller au Parti libéral du Québec.



PHOTO ROGER ST-JEAN, ARCHIVES LA PRESSE ©

Le journaliste René Lévesque en discussion avec Jean Duceppe au cours d'une assemblée syndicale lors de la grève des réalisateurs de Radio-Canada.

> **Luc Lavoie**, journaliste à TVA devenu conseiller de Brian Mulroney. Maintenant vice-président et porte-parole de Quebecor.

> **Gilbert Lavoie**, journaliste à *La Presse*, devenu attaché de presse de Brian Mulroney avant de devenir rédacteur en chef du *Droit* puis rédacteur en chef du *Soleil*.

> **Rhéal Bercier**, chef de division à *La Presse* devenu chef de cabinet de Bernard Landry, puis réembauché à *La Presse*.

> **Marius Brisson**, lecteur de nouvelles à TVA, embauché par le Conseil de l'unité canadienne pour redevenir lecteur de nouvelles à RDI.

Recherche: Louise Leduc

Samedi

BERNARD DRAINVILLE COUVRE LA CONFÉRENCE DES PRÉSIDENTS DE COMTÉ DU PARTI QUÉBÉCOIS. IL DEMANDE À SON COLLÈGUE DU BUREAU DE QUÉBEC, SÉBASTIEN BOVET, D'ÊTRE PRÊT À FAIRE À SA PLACE **UNE ENTREVUE AVEC ANDRÉ BOISCLAIR**. IL RÉALISE FINALEMENT LUI-MÊME L'ENTREVUE, QUI SERA DIFFUSÉE.

Lundi

INTERVIEWÉ PAR **SIMON DURIVAGE**, DRAINVILLE FAIT EN ONDES UNE ANALYSE DU CONSEIL NATIONAL DU PARTI QUÉBÉCOIS.

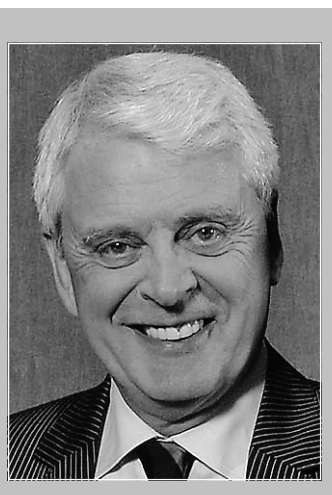


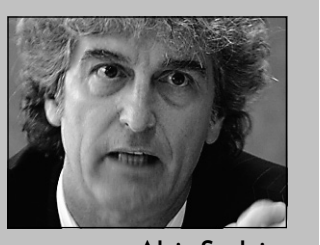
PHOTO FOURNIE PAR RADIO-CANADA

Mardi après-midi

LE PARTI QUÉBÉCOIS FAIT UNE NOUVELLE OFFRE À BERNARD DRAINVILLE. **IL ACCEPTE.**

Mercredi

TÔT EN MATINÉE, IL INFORME **ALAIN SAULNIER**, PATRON DE L'INFORMATION À RADIO-CANADA, DE SA DÉCISION.



Alain Saulnier
PHOTO RÉMI LEMÉE, *LA PRESSE*

Il n'y a pas d'affaire Drainville



YVES BOISVERT
CHRONIQUE

À force de poser les « vraies questions » à Bernard Drainville, on est en train de passer à côté de la vraie histoire.

La vraie histoire, c'est qu'un journaliste qui occupe une des fonctions les plus enviables à Radio-Canada, qui est père de trois jeunes enfants, décide de se lancer en politique, à une époque où l'occupation est réputée ne vous attirer que des ennuis.

Il se lance en politique dans une circonscription assez sûre pour le PQ, certes. Mais il le fait avec un chef contesté, sans la moindre assurance que le parti prenne le pouvoir. Il fera moins d'argent, il va se faire attaquer (ça commence bien), il ne s'appartiendra plus.

Virez ça du bord que vous voudrez, insistez lourdement sur cette petite zone grise dans le coin de son âme journalistique si vous voulez, rappelez qu'il a ce congé sans solde comme parachute, fondamentalement c'est un geste d'engagement parfaitement honorable qu'il vient de faire.

Jacques Dupuis et Mario Dumont étaient franchement mauvais dans le rôle du cocu boudeur, hier. Comme ça, Drainville serait parti avec des secrets formidables que ces partis lui ont confiés en prévision des élections?

Voyons donc. On parle ici de secrets de polichinelle, de confidences de pacotille, que dans le métier tout le monde appelle du « spin ». Qu'a bien pu dire de confidentiel l'attaché de presse de l'ADQ à Bernard Drainville qui pourrait faire saliver l'organisation péquiste?

Par définition, ces fausses confidences sont destinées à être ébruitées dans les médias, mais sans attribution de source. Le but est d'orienter l'analyse journalistique et l'opinion publique. Ça donne au *Téléjournal* des phrases du genre : « Selon des sources bien placées, Bernard (Derome), je peux vous dire que les libéraux pensent que… »

Un collègue anglophone était presque comique quand il lui a demandé : « Depuis quand êtes-vous souverainiste? » sur le ton de l'interrogatoire de Richard Nixon (le fameux « Que saviez-vous et quand l'avez-vous su? »). On est payé pour laisser ses opinions à la maison, a dit Drainville calmement, et avec raison.

Cela dit, il y a une zone grise et si le principal intéressé nous disait toute la vérité, ça ne nuirait pas. Mercredi, Jacques Parizeau demande à sa femme si Drainville voudrait faire de la politique. « Je me demandais si c'était une blague… » Méchante blague : il a passé deux jours et demi à y penser!

Fondamentalement c'est un geste d'engagement parfaitement honorable que (Bernard Drainville) vient de faire.

Le vendredi, il a appelé André Boisclair pour dire non. Pourquoi, le mardi suivant, a-t-il changé d'idée? Ça dépend des entrevues. À Desautels, à la radio de la SRC, il a fait allusion à l'idée de déménager. Si on parle de géographie, c'est qu'on lui a proposé une circonscription quelque part qui ne faisait pas son affaire. Mais il ne veut pas le dire. Il nous dit que le vendredi, tout était réglé. Il n'a pas été en ondes pendant ses deux jours de réflexion. Qu'aurait-il dû faire de plus? Pourquoi aviser ses patrons, puisqu'il reste à Radio-Canada?

Sa résolution n'était pas si ferme, puisqu'il avait demandé à un collègue, samedi, de se tenir prêt à le remplacer pour interviewer Boisclair. Il y a probablement eu un moment où il s'est dit que ça n'avait pas de sens d'interviewer le chef à qui il disait non à regret la veille!

Il n'en reste pas moins qu'il a fait une entrevue irréprochable politiquement parlant du chef péquiste. Qu'il ait à la blague averti ce dernier de bien faire parce que l'entrevue allait être diffusée six fois n'indique rien, sauf la familiarité qui a cours au Parlement entre journalistes et politiciens, et à plus forte raison entre gens du même âge. Mauvais procès.

Il est au pire coupable d'avoir branlé dans le manche quatre jours de trop, et d'imprudence. Mais certainement pas d'espionnage politique, ni de complaisance partisane, ni de haute trahison journalistique.

L'essentiel à mes yeux est ailleurs. Dans cet engagement, certes plein d'ambition, mais de toute évidence sincère. Je garde donc le pot pour une meilleure occasion, et lui envoie même quelques pétales…

COURRIEL
Pour joindre notre chroniqueur
yves.boisvert@lapresse.ca

Gendron a refusé deux invitations de Boisclair

Le chef du PQ nie avoir pressenti le maire-animateur



PHOTO DAVID BOILY, ARCHIVES LA PRESSE ©
Le très médiatisé maire de Huntingdon, Stéphane Gendron.

PRESSE CANADIENNE

Malgré deux « invitations » du chef péquiste André Boisclair, le maire de Huntingdon Stéphane Gendron a indiqué hier, dès l'ouverture de son émission sur les ondes de 98,5 FM, qu'il ne se portera pas candidat en vue des prochaines élections québécoises.

L'animateur de l'émission *Le couvre-feu* a raconté les circonstances au cours desquelles M. Boisclair l'aurait invité à faire partie de sa formation politique. Le Parti québécois avait nié la veille avoir sollicité la candidature du maire Gendron.

D'entrée de jeu, M. Gendron a rappelé avoir été candidat à l'investiture péquiste en février 1994 dans la circonscription de Huntingdon.

Le première « invitation » serait venue récemment, à l'occasion d'une campagne de financement du groupe radiophonique Corus pour la fondation de l'hôpital Sainte-Justine. Dans une conversation précédant l'entrevue radiophonique, les deux hommes auraient parlé des enjeux locaux et, à ce moment, M. Boisclair lui aurait offert la circonscription de Huntingdon en lui disant : « Est-ce que tu voudrais prendre le comté? » a raconté M. Gendron.

« Je lui avais répondu que j'avais certains dossiers à terminer, que j'étais étonné de son offre et que je devais en parler avec ma famille et que la mairie me tenait à cœur », a ajouté l'animateur de radio.

Les choses en seraient restées là jusqu'à lundi dernier. À l'issue d'une entrevue de l'animateur Gendron avec M. Boisclair, ce dernier aurait dit, au moment de la prise d'une photo-souvenir : « On ferait une maudite belle affiche électorale ensemble pour les prochaines élections. »

M. Gendron y a vu une deuxième invitation.

À cela s'ajoute une conversation qui serait survenue entre M. Gendron et le candidat potentiel du PQ dans Huntingdon, Éric Pigeon.

Par voie de communiqué, hier, le chef du Parti québécois, André Boisclair, a tenu à préciser que « ni lui, ni ses organisateurs politiques responsables du recrutement », n'ont contacté le maire de Huntingdon, Stéphane Gendron, pour qu'il devienne candidat du Parti québécois.

Nouveauté
NOS CAUSERIES DU DIMANCHE
RENCONTRE AVEC
DAVID TAN
MAÎTRE FENG SHUI



Conférence :
L'intégration de l'art dans l'aménagement Feng Shui
Rehaussez votre mieux-être en choisissant des œuvres d'art qui énergiseront votre environnement.
Dimanche 11 février 2007
10 h 30 à 12 h 00 - Entrée libre
Galerie d'art Richelieu
Aussi spacieuse qu'un musée, aussi chaleureuse qu'une maison d'amis
7903, rue Saint-Denis, Montréal
(514) 381-2247 crichelieu@bellnet.ca
Du mardi au dimanche, de 10 h à 17 h
Stationnement • Métro Jarry
www.galerierichelieu.com
3458195

ON DÉMÉNAGE
DERNIÈRE CHANCE !
80 % DE RABAIS SUR LE PRIX RÉGULIER*
* prix régulier affiché dans les boutiques spécialisées
PLUS QUE 3 JOURS !
TOUT DOIT ÊTRE VENDU
UNIQUEMENT À NOTRE MAGASIN DE LAVAL
Pleinair ENTREPÔT
Méga Centre Notre-Dame Autoroute 13
(entre le boul. Samson et l'Autoroute 440) 450-689-5309
3461678A



L'amour. Naturellement.
Le désir. Inspiré par Birks.
Exclusifs à Birks, collier en perles d'eau douce cultivées de couleur naturelle avec fermoir Birks, 550 $. Boucles d'oreilles, 250 $. Bracelet assorti également offert.
BIRKS MD
Magasinez avec nous en ligne ou à votre magasin Birks préféré. Visitez le www.birks.com ou composez le 1.800.682.2622.
3459434A



NATHALIE PETROWSKI

Prix d'interprétation masculine

Grâce à la magie d'Internet, il a suffi de quelques clics. À peine entrée sur le site de Radio Canada, j'ai fait trois clics et j'y étais, je l'avais. Dans le petit coin gauche de mon écran, André Boisclair était assis face à Bernard Drainville pour une entrevue. C'était samedi dernier, soit exactement quatre jours avant que le journaliste et chef du Bureau de Québec pour la SRC, n'annonce à ses patrons son intention de sauter la clôture et de représenter le Parti québécois dans Marie-Victorin.

Depuis, cette entrevue fatidique est devenue l'objet de spéculations comme de sarcasmes. Et d'autant plus que quelques secondes avant que la caméra ne commence à enregistrer, Drainville prévient Boisclair que l'entrevue va être diffusée six fois et qu'il a intérêt à être bon.

Hier, lors d'un point de presse à la fois fascinant et touchant, l'ex-journaliste a expliqué que son échange avec Boisclair était une blague, un truc pour détendre l'atmosphère avant d'entrer dans le vif du sujet.

Peut-être. Mais blague ou pas, de toute évidence les conseils de Drainville sont tombés dans l'oreille d'un sourd. Car dans cette entrevue comme dans toutes les autres, Boisclair nous sert sa médecine habituelle en nous noyant sous un océan de mots incontinents.

Quant à Drainville, en dépit de ce qu'ont affirmé ses patrons à l'info, il ne brasse pas Boisclair. Même qu'il semble éteint et abattu. Lui qui, à la caméra, a toujours de l'énergie à revendre et un style de communication tonique et chaleureux, est méconnaissable.

Dans cette dernière entrevue avant le déluge, Drainville a beau poser les bonnes questions et s'abstenir de toute complaisance, on sent que son cœur n'y est pas. J'ai compris pourquoi hier.

C'est que ce samedi-là, Drainville n'allait pas seulement à la rencontre de son ex-futur chef. Il s'en allait aussi à l'enterrement d'un rêve : celui de faire de la politique. Un rêve qu'il caresse depuis l'âge de 19 ans.

La veille, après 72 heures de tergiversations, Drainville avait refusé l'offre de Jacques Parizeau qui lui proposait de se présenter dans Joliette. Techniquement donc, samedi, Drainville était redevenu un journaliste à part entière. Mais émotivement, c'est un homme abattu, sonné et déçu qui interviewe André Boisclair. C'est aussi quelqu'un qui joue un rôle – celui du journaliste intègre, équitable et objectif – et qui le joue si bien qu'on pourrait aisément lui accorder le prix d'interprétation masculine s'il existait dans le merveilleux monde du journalisme.

Hier, pour la première fois en 18 ans de carrière, Bernard Drainville a parlé avec son cœur.

Hier, devant la meute de ses anciens camarades devenus ses nouveaux adversaires, Bernard Drainville ne jouait plus de rôle. Il était lui-même : un Québécois de 43 ans, père de trois enfants, marié à une productrice du nom de Martine Forand.

Hier, pour la première fois en 18 ans de carrière, parce que la politique le permet alors que le journalisme l'interdit, Bernard Drainville a parlé avec son cœur : du René Lévesque qui a ébloui ses 13 ans, de son désir de léguer à ses enfants un Québec fier, fort, francophone et tolérant, du fait que ça prend de la naïveté, de la folie et du courage pour se lancer en politique en sachant que le salaire ne sera pas faramineux, que les critiques et les attaques seront le pain quotidien et que la vie de famille en pâtira.

Les journalistes sérieux, crédibles et un brin cyniques diront sans doute que Drainville nageait en plein conflit d'intérêts. Et d'autant plus que vendredi soir et même samedi matin, Drainville a demandé au journaliste Sébastien Bovet de se préparer à peut-être interviewer Boisclair, preuve qu'il doutait lui-même de son objectivité face au chef péquiste.

Les journalistes sérieux, crédibles et au-dessus de tout soupçon ajouteront que Drainville a manqué de transparence et d'éthique, qu'il n'a pas joué franc jeu et qu'il aurait dû s'abstenir de faire une entrevue avec un homme en position de lui faire une offre qu'il ne pourrait pas refuser.

Chose certaine, ils ne pourront pas dire que Bernard Drainville a manqué de courage ni de naïveté.

Pour ma part, j'ai toujours aimé Drainville comme journaliste et comme communicateur. Mais après l'avoir entendu hier parler avec autant d'assurance et d'humilité que de cœur, quelque chose me dit que je vais l'aimer encore davantage comme politicien.

Bernard Drainville candidat du PQ

Un cas qui soulève des questions éthiques

LOUISE LEDUC

La liste des journalistes courtisés ou séduits par des partis politiques est longue, très longue. Le cas de Bernard Drainville est-il particulier? Les avis sont très partagés.

Gilles Lesage, qui a été journaliste pendant 40 ans, dont 30 ans comme correspondant parlementaire à Québec, trouve ce cas « très troublant ». Pourquoi? Parce qu'un journaliste de 43 ans « qui rêve de faire de la politique devrait éviter de se faire nommer chef de bureau parlementaire de Radio-Canada à la quatrième année du mandat d'un gouvernement ».

Le parlement, c'est un gros collège, poursuit M. Lesage. Tout le monde dans une même marmite, « entre 8 h le matin et 8 h le soir. Mais à mon avis, entre 8 h le soir et 8 h le matin, ça devrait être chacun dans sa cour! Si les journalistes s'obligeaient eux-mêmes à la même rigueur qu'ils recherchent chez les autres, le monde se porterait mieux! »

Luc Lavoie, qui a été journaliste à la Presse Canadienne et à TVA avant de devenir adjoint politique de Brian Mulroney, pense tout autrement. « Se présenter en politique, c'est un acte courageux que je respecte toujours. Avez-vous songé à ce que risque Bernard Drainville, s'il perd? Moi, je n'ai pas eu ce courage, j'ai juste accepté un emploi salarié! »

En faisant le saut en politique, Bernard Drainville fait le sacrifice de son statut de journaliste impartial, qu'il ne retrouvera jamais. Jean-François Lisée en sait quelque chose. Il a bien réintégré les pages de *l'actualité* après avoir été l'auteur du *Naufrageur* et du *Tricheur* (des ouvrages très durs sur Robert Bourassa), puis conseiller de Jacques Parizeau, mais ses écrits ont désormais une coloration particulière. « Jamais plus je ne pourrai devenir journaliste sur la colline parlementaire. Tout le monde sait que j'ai un point de vue indépendantiste, je l'ai écrit en toutes lettres dans mes livres. Il faut assumer ça », dit M. Lisée.

Pour lui, le fait que M. Drainville occupait le poste de chef de bureau parlementaire complique les affaires. S'il avait plutôt couvert les affaires criminelles, comme Jean-Pierre Charbonneau le faisait pour *Le Devoir* avant de se lancer en politique, ça soulèverait moins de questions. Cela étant dit, il existe à son avis quantité de cas de figure. « On ne veut pas savoir si Bernard Derome ou Denis Lessard sont souverainistes ou pas. Par contre, il est préférable de savoir à quelle enseigne logent Alain Dubuc ou Lysiane Gagnon. Et encore, il y a ceux qui changent d'avis, comme Michel Vastel... »

Quoi qu'il en soit, pour Drainville comme pour les autres, « il faut juger sur pièce, et je crois que M. Drainville a travaillé avec intégrité », dit M. Lisée.



PHOTO RYAN REMIORZ, PC

En faisant le saut en politique, Bernard Drainville fait le sacrifice de son statut de journaliste impartial, statut qu'il ne retrouvera jamais.

Prudence

Alain Gravel, président de la Fédération professionnelle des journalistes du Québec (et animateur d'*Enjeux*, à Radio-Canada) continue quant à lui de penser que Bernard Drainville a fait une erreur. « Dès le moment où il a commencé à réfléchir avec intensité, il aurait dû avertir ses patrons. Ce sont eux qui auraient dû décider s'il était apte ou pas à interviewer André Boisclair (samedi). »

Trop de zones grises demeurent, enchaîne M. Gravel. « On ne sait pas si M. Drainville a refusé la première offre après réflexion sur son engagement politique ou après réflexion sur le comté qui lui était offert. S'il a seulement refusé le comté qui lui était offert, il avait déjà le bras dans le tordeur. »

Daniel Weinstock, directeur du Centre de recherche en éthique de l'Université de Montréal, croit que tant que l'on n'a pas de preuve du contraire, il faut donner le bénéfice du doute à Bernard Drainville. Ce cas soulève cependant l'importance, selon lui, de baliser les passages et les allers et retours entre le journalisme et la politique dans les codes de déontologie journalistique. Pas facile à faire, admet M. Weinstock dans le même souffle. Par exemple, comme personne n'est à l'abri d'une cour non sollicitée, on ne peut tout de même pas exiger d'un journaliste qu'il prenne un congé prolongé à la première offre venue!

Vérification faite auprès de Radio-Canada, le code de déontologie de la Société d'État ne prévoit pas de règles pour ceux qui se font courtiser par un parti. Par contre, tout journaliste qui a été identifié à un parti politique ou à un groupe de pression doit avoir cessé ses activités publiques depuis au moins deux ans avant de redevenir journaliste.

Le programme du PQ contiendrait des mesures coûteuses

PRESSE CANADIENNE

QUÉBEC — Le Parti québécois réinvestirait 2,5 milliards en éducation, créerait au moins quatre fonds, dont un pour la réussite scolaire, rembourserait 500 millions de la dette chaque année et rehausserait les services de garde éducatifs de 34 millions s'il était élu aux prochaines élections.

Ces éléments font partie des grands axes du programme du PQ intitulé *Un pays apprenant, entreprenant et vert* que le quotidien *Le Devoir* a obtenu. Le document de 60 pages, préparé par une douzaine d'élus et de conseillers politiques, a été remis le 5 juillet dernier au chef du parti, André Boisclair.

Le Devoir précise qu'il a, depuis, été modifié, mais que les grandes orientations sont demeurées intactes.

Les grandes lignes de la dernière version, qui doit être adoptée par un conseil national le 24 février, ont été présentées au caucus péquiste jeudi.

En outre, le Parti québécois prévoit, s'il est porté au pouvoir, de relever de 500 millions par année le budget alloué à l'éducation, de placer 12 % du territoire forestier en aires protégées, de développer des réseaux de tramways à Québec, à Montréal et à Gatineau et de consacrer à la prévention de 2 % à 5 % des sommes allouées à la santé.

Québec solidaire veut participer au débat des chefs

QUÉBEC — Le parti Québec solidaire veut participer au débat télévisé des chefs pendant la campagne électorale.

Les deux porte-parole du parti, Françoise David et Amir Khadir, ont fait parvenir une lettre en ce sens aux dirigeants du Consortium des télédiffuseurs, qui organise un débat télévisé des chefs lors de chaque scrutin.

Les deux porte-parole précisent que ce serait M^me^ David qui serait désignée pour participer, si la demande était acceptée.

La lettre a été adressée aux directeurs de l'information de Radio-Canada et du réseau TVA.

La réponse des télédiffuseurs n'est pas encore connue, mais la politique lors des débats précédents était d'inviter uniquement les chefs des partis politiques qui étaient représentés à l'Assemblée nationale.

– Presse Canadienne



PHOTO ANDRÉ TREMBLAY, ARCHIVES LA PRESSE ©

Opposé aux nouvelles bouteilles de 15 litres, non réutilisables, Jean Charest saisira le Conseil des ministres du problème dans quelques jours.

Bonbonnes d'eau non réutilisables

Charest veut les interdire

FRANÇOIS CARDINAL

Le gouvernement de Jean Charest s'apprête à légiférer pour interdire la vente de bonbonnes d'eau non réutilisables. Opposé à ces nouvelles bouteilles de 15 litres que l'on doit jeter après usage, il saisira le Conseil des ministres du problème dans quelques jours.

Selon les informations obtenues par *La Presse*, le ministre de l'Environnement, Claude Béchard, veut agir rapidement pour éviter que la popularité de ces contenants ne continue à croître, comme cela s'est produit en Ontario au cours de la dernière année.

Il déposera « d'ici une à trois semaines » un projet de règlement « interdisant la distribution des grands contenants non réutilisables ». Par grands contenants, on entend toutes les bonbonnes d'une capacité de plus de 8 litres.

Joint hier, le porte-parole du ministre Béchard, Pascal d'Astous, a confirmé la nouvelle, sans toutefois en préciser les détails. « Un projet de règlement sera déposé prochainement au Conseil des ministres », s'est-il contenté de dire.

Cela fait suite à la mise en marché par l'embouteilleur Amaro de nouveaux contenants jugés non écologiques par le ministre Béchard. Contrairement aux bonbonnes traditionnelles de 11 et 18 litres, réutilisables jusqu'à 70 fois, les nouvelles bouteilles se retrouvent dans le bac à recyclage ou dans la poubelle après une seule utilisation.

C'est d'ailleurs pourquoi le ministre Béchard avait écrit à Costco, en mai 2006, pour lui demander de cesser de vendre ces bouteilles d'eau nouveau genre. Il s'était alors heurté à un non catégorique. « Cela constitue à nos yeux un recul en matière de protection de l'environnement et des ressources naturelles », pouvait-on lire dans la missive du ministre.

Depuis, selon nos sources, les échanges entre le ministre, Amaro et Costco ont changé de ton. Au cours des derniers mois, tant l'embouteilleur que l'entreprise de vente au détail auraient accepté de se ranger derrière le gouvernement Charest.

Le ministre Béchard avait écrit à Costco, en mai 2006, pour lui demander de cesser de vendre ces bouteilles d'eau nouveau genre.

« Amaro est favorable à un règlement qui interdirait la vente de contenants de 15 litres à remplissage unique, a d'ailleurs indiqué hier le porte-parole de l'embouteilleur, Pierre Gince. La seule raison pour laquelle Amaro a vendu de l'eau dans des contenants à remplissage unique était pour répondre à la demande de clients québécois, et ainsi éviter que ceux-ci aillent s'approvisionner en Ontario. »

Dans la province voisine, la popularité de ces bouteilles a été immédiate. Selon des observateurs, cela s'explique par les besoins des consommateurs. Ces derniers lèveraient souvent le nez devant les bouteilles à remplissage multiples parce qu'elles sont égratignées. Ils rechigneraient aussi à payer une consigne de 10 $, obligatoire pour inciter les clients à rapporter leurs bouteilles.

Du côté du géant Costco, hier, on refusait de commenter cette nouvelle. Au cabinet Béchard, cependant, on se félicitait de la décision du détaillant de cesser complètement de vendre ces bouteilles dès que le stock sera écoulé. « On est heureux de voir que Costco obtempère, a indiqué M. d'Astous. Tout comme dans les dossiers des pneus et des huiles usagés, l'entreprise a choisi d'être un bon citoyen corporatif. »

Le Conseil canadien de distribution alimentaire, pour sa part, a toujours appuyé le ministre dans sa démarche. Représentant de grandes bannières comme Metro, Loblaw et Sobeys, il a pris la décision de ne pas vendre ces contenants non réutilisables.

Le critique en environnement du Parti québécois, Stephan Tremblay, avait été le premier à souligner le danger environnemental du virage d'Amaro en novembre 2005. Un concurrent d'Amaro, Nutrinor, confirmait alors le problème en soulignant que s'il faisait la même chose, il serait obligé de faire 628 voyages supplémentaires en camion pour transporter les contenants souples.

COURRIEL
Pour joindre notre journaliste : francois.cardinal@lapresse.ca

USINE OLYMEL DE VALLÉE-JONCTION

Les échanges sont suspendus

LUCE DALLAIRE
COLLABORATION SPÉCIALE

SAINT-GEORGES — Après une dizaine d'heures de conciliation, c'est la suspension des échanges entre Olymel et le syndicat des travailleurs de l'usine de Vallée-Jonction.

« Il n'y a pas eu de rapprochement entre les parties, affirme le porte-parole patronal, Richard Vigneault. Il faut savoir que nous n'avons pas de nouveau mandat de la compagnie. Nous nous en tenons à la proposition déposée à la fin janvier, laquelle vise à garder l'usine viable. »

« Il faut se souvenir, rappelle-t-il, que le conseil d'administration d'Olymel a décidé, le 31 janvier, de fermer l'usine de Vallée-Jonction. »

Olymel assure toutefois rester à la disposition du conciliateur, Jean Poirier.

De son côté, le syndicat des 1100 travailleurs de l'usine de Vallée-Jonction note qu'il n'y a pas eu d'avancée au terme de la journée de conciliation qui a débuté à 10 h hier dans les bureaux du ministère du Travail, à Québec.

« Le syndicat va rencontrer ses membres, à l'usine, aujourd'hui même », a affirmé le porte-parole de la CSN, Roger Deslauriers.

Mercredi, la présidente de la centrale syndicale, Claudette Carbonneau, avait lancé un appel solennel en faveur de la reprise des négociations et ce, après que le syndicat des travailleurs de Vallée-Jonction eut déposé, deux jours auparavant, une proposition permettant à Olymel de récupérer 11,4 millions sur la masse salariale de l'usine beauceronne.

Hier soir, ni Olymel ni le syndicat n'ont voulu commenter l'incidence de cette proposition formulée le 5 février.

Dans les faits, elle succédait au rejet à 97 % de la dernière offre dite finale par les syndiqués présents à l'assemblée du 30 janvier, laquelle faisait passer le taux horaire de 28,43 $ à 22,38 $. Olymel avait alors annoncé la fermeture de l'abattoir de Vallée-Jonction, effective le 25 mai.

Mutisme

Hier, le médiateur Jean Poirier a fait la navette entre la partie patronale, représentée par Lucien Bouchard, et la partie syndicale, en présence du président Gino Provencher et de Jean Lortie, de la Fédération du commerce.

Peu avant 19 h, les intéressés ont pris une pause. Jusque-là, tant du côté patronal que syndical, les représentants étaient réservés, voire hermétiques dans leurs propos, comme si l'ambiance des lieux, à huis clos, chacun dans son local, incitait à l'absence de commentaire.

Lueur d'espoir

En région, plusieurs souhaitaient que les négociations aboutissent.

« La partie est sûrement ardue, a dit le commissaire industriel de la Nouvelle-Beauce, Denis Sylvain, mais s'ils se parlent, c'est bon signe. Je demeure optimiste. De ce que j'en comprends, il n'y a pas seulement la masse monétaire à considérer. Il y a aussi sur la table des clauses relatives à la productivité. »

« Nos membres, a dit le président de la Conférence régionale des élus de Chaudière-Appalaches, Réal Laverdière, sont très préoccupés des conséquences probables s'il n'y avait pas d'entente. Nous réitérons l'importance pour toutes les parties, tant du côté patronal, syndical que du gouvernement du Québec, d'en arriver à une entente qui réponde aux attentes et aspirations de chacune d'elles. »

Le Québec compte 4111 producteurs de porcs. L'industrie crée 28 000 emplois et génère des retombées annuelles de 3,1 milliards.

Beaucoup plus fort !

La qualité est au rendez-vous avec le Bois de velours MĒGA-Flex MD.

Bois de velours MĒGA-Flex MD, un produit haut de gamme et même un peu plus. Afin de s'assurer un contrôle de qualité des plus rigoureux, MĒGA-Flex MD fait procéder à des tests en laboratoire, dirigés par un bachelier ès sciences pour chaque lot de Bois de velours qui est mis en vente, un gage de qualité professionnelle sans concession.

Moralité : on se procure du Bois de velours pur de wapitis MĒGA-Flex MD fait au Québec, du vrai de vrai, ou pas du tout. Aucun compromis avec la qualité.

2 BOÎTES DE 40 CAPSULES POUR LE PRIX D'UNE SEULE*
En vigueur du samedi 10 février au mardi 13 février 2007



* Jusqu'à épuisement de l'inventaire

MĒGA-Flex MD, marque de commerce déposée, est disponible aux endroits suivants :

Espace Santé Beauté Johanne Verdon
1278, rue Jean-Talon est
Montréal (Québec) H2R 1W3
(514) 279-3709
www.johanneverdon.com

Bio-Actif inc.
880, rue Michèle-Bohec
Blainville (Québec) J7C 5E2
(450) 979-2506
Heures d'ouverture restreintes
www.bio-actif.com

Boutique Luc Mathieu
227, rue Principale ouest
Magog (Québec) J1X 2A8
(819) 868-3368

Boutique Luc Mathieu
2304, rue King Ouest
Sherbrooke (Québec) J1J 2E8
(819) 823-3322

Boutique Luc Mathieu
5455, boul. des Forges
Trois-Rivières (Québec) G8Y 5L5
(819) 378-7777

Espace Santé Beauté Johanne Verdon
2750, chemin Ste-Foy (Plaza Laval)
Bureau 109, Ste-Foy (Québec) G1V 1V6
(418) 656-1266

Boutique Luc Mathieu
104, route du Président-Kennedy
Lévis (Québec) G6V 6C9
(418) 833-5933

Espace Santé Beauté Johanne Verdon
145A, boul. des Promenades
St-Bruno (Québec) J3V 5K2
(450) 653-6009 (Promenades St-Bruno)

Espace Santé Beauté Johanne Verdon
Centre Laval
1600, boul. Le Corbusier
Laval (Québec) H7S 1Y9
(450) 688-5455

Commandes postales pour les boutiques Luc Mathieu
ligne sans frais: **1-877-511-3368**
www.boutiquesantelucmathieu.com

Vitavie au naturel
3333, boul. du Carrefour Promenade
Beauport (Québec) G1C 5R9
(418) 667-0070

Ferti 2000: commandes postales

Téléphone: (514) 272-1365
Ligne extérieure: 1-800-272-1365

Espace Santé Beauté Johanne Verdon
341-A, boul. Saint-Joseph
Gatineau (Québec) J8Y 3Z8
(819) 770-3645

Lundi 8h à 18h
Mardi au vendredi 8h à 17h
Samedi 7h à 17h
Dimanche 7h à 17h

3460922A

ÉTUDE DE STATISTIQUE CANADA

L'argent n'est pas un obstacle majeur à l'accès à l'université

MALORIE BEAUCHEMIN

En plein débat préélectoral sur le dégel des droits de scolarité, Statistique Canada jette de l'huile sur le feu. Une étude sur l'accès à l'université pour les jeunes provenant de familles à faible revenu indique qu'il est « peu probable que des contraintes financières soient un obstacle direct à la fréquentation ».



PHOTO MARTIN TREMBLAY, LA PRESSE

Selon Marc Frenette, économiste à Statistique Canada, les résultats de l'étude ne sont valables que dans le contexte actuel. Impossible de savoir si un dégel des droits de scolarité au Québec changerait la donne.

Selon le chercheur Marc Frenette, économiste pour l'organisme fédéral, le fait que les jeunes de milieux favorisés fréquentent l'université en plus grand nombre est davantage lié aux résultats scolaires et à l'influence parentale.

En 2003, au Canada, moins d'un tiers (31 %) des jeunes de 19 ans issus de familles ayant un revenu inférieur à 40000 $ (pour deux parents) fréquentaient l'université. À l'opposé, la moitié (50 %) des jeunes provenant de familles ayant un revenu total supérieur à 82000 $ y étaient inscrits.

D'après l'étude, cet écart est attribuable à 84 % à des facteurs de long terme : notes scolaires, qualité de l'école secondaire, niveau d'études et attentes des parents. Les contraintes financières au moment d'entrer à l'université ne seraient responsables que pour 12 % de cet écart.

« Les familles à faible revenu, explique le chercheur, achètent souvent moins de livres, vont moins au musée, les parents insistent moins sur l'importance des études universitaires. Ce sont là des hypothèses pour expliquer que les jeunes de milieux défavorisés ont de moins bons résultats scolaires. »

Les chercheurs ont interrogé 14 000 jeunes Canadiens afin de savoir s'ils fréquentaient l'université ou s'ils auraient aimé y aller – et dans ce cas pour quelle raison ils n'y allaient pas. Seulement 8,5 % des jeunes ont répondu qu'ils ne fréquentaient pas l'université en raison des contraintes financières à l'admission.

Mais M. Frenette est bien clair : ces résultats ne sont valables que dans le contexte actuel. Impossible de savoir si un dégel des droits de scolarité au Québec changerait la donne, rappelle-t-il.

« Dans la théorie économique, lorsqu'on dégèle les frais de scolarité, la fréquence universitaire augmente, avance-t-il toutefois. La raison est simple : les universités ont plus d'argent pour financer plus de places dans des programmes normalement contingentés, comme le droit ou la médecine. »

Autre son de cloche

À la Fédération étudiante universitaire du Québec (FEUQ), on rétorque que, selon d'autres analyses, pour chaque hausse de 1000 $ des droits de scolarité, la fréquentation des étudiants provenant de familles à faible revenu a diminué de près de 20 %. « Il faut regarder la composition sociale, affirme Benjamin Laplatte, vice-président de la FEUQ. Une hausse des frais a toujours amené une diminution de la participation des moins nantis. »

L'économiste de Statistique Canada n'est pas totalement en désaccord avec cette affirmation, et cite l'exemple de l'Ontario, qui a déréglementé de façon importante les droits, tout en augmentant les prêts et bourses. « La classe moyenne semble avoir été pénalisée, ne gagnant pas assez pour pouvoir payer les frais mais trop pour être admissible à l'aide financière », résume M. Frenette.

Du côté de Québec, l'Action démocratique, qui s'était déjà prononcée en faveur d'un dégel, a accueilli favorablement les conclusions de la nouvelle étude. « Le gel des droits de scolarité, on pense que ce n'est pas avantageux. On pense qu'un dégel suivi d'un investissement massif, c'est la solution pour financer le système d'éducation », explique l'attaché de presse de Mario Dumont, Jean-Nicolas Gagné.

Comme le Parti québécois s'est prononcé au cours des dernières semaines pour le maintien du gel, seuls les libéraux n'ont toujours pas pris position.

« On a demandé des scénarios à long terme : si on dégèle, c'est-à-dire une indexation, si on hausse les frais, si on perpétue le gel, quel est l'impact sur les finances du gouvernement et sur les finances des universités à long terme. On attend ces scénarios-là pour la fin du printemps, affirme l'attachée de presse du ministre de l'Éducation Jean-Marc Fournier, Marie-Claude Lavigne. On sait qu'en Nouvelle-Écosse, où les frais d'inscription sont les plus élevés, c'est aussi là où il y a le plus d'inscriptions. »

Un sommet d'un jour pour une crise qui perdure

SECONDAIRE

suite de la page A1

« Mais je ne peux passer sous silence le fait qu'on a à s'améliorer quant au taux de persévérance et au taux de réussite. En fonction de ça, on a décidé d'établir un processus rigoureux qui nous mène à cette journée de réflexion », ajoute Mme De Courcy.

La faible réussite des garçons est particulièrement alarmante. Seuls 36 % d'entre eux obtiennent un diplôme en cinq ans à la CSDM, contre 51 % des filles, selon les dernières données du ministère de l'Éducation (2005).

Quant à l'exode vers le privé, il est dramatique dans certains quartiers. Dans Notre-Dame-de-Grâce, 47 % des élèves migrent vers le privé après le primaire. Dans Bordeaux-Ahuntsic, ils sont 45 %, et dans le Plateau, 26 %. Au total, le privé rafle plus de 21 % des élèves qui font leur primaire à la CSDM, une proportion en hausse selon le Diagnostic organisationnel 2006.

Il y a pire : la baisse du nombre d'élèves due à la dénatalité commence à frapper le secondaire, après avoir causé la fermeture de quatre écoles primaires. « Ça nous rattrape et j'en suis très attristée, a indiqué Mme De Courcy. Cela dit, j'ai comme principe de dire qu'une crise égale une opportunité. Voilà peut-être une chance de revoir un certain nombre de choses entourant la taille des écoles, etc. »

500 pistes de solution

Les participants au sommet aujourd'hui devront choisir parmi 500 pistes de solutions choisies lors de rencontres préparatoires. Celles-ci sont regroupées en 10 thèmes : pédagogie, encadrement des élèves, aménagement physique des écoles, soutien aux enseignants, etc. Plusieurs sont très concrètes, telles qu'introduire des études dirigées obligatoires ou tenir les inscriptions en même temps que le privé. D'autres demandent beaucoup d'argent, comme réduire le nombre d'élèves par classe ou rénover les écoles.

Or, aucun budget n'est prévu pour le moment. « On n'est pas à l'heure de la calculette, on est à l'heure des choix, a dit Mme De Courcy. Cela dit, c'est évident qu'après avoir fait l'exercice de l'école de rêve, la réalité va nous rattraper. » Un plan d'action naîtra des discussions, a-t-elle assuré.

« C'est très positif, puisqu'on pourra voir comment les orientations données par la commission scolaire passent le test de la réalité avec les gens », a commenté Gaétan Neault, président de l'Association montréalaise des directions d'établissements scolaires. Lui-même favorise certaines solutions, comme assurer une plus grande stabilité de personnel et améliorer le travail en équipe avec les parents. Le ton de l'Alliance des professeurs de Montréal, écartée de la réflexion, est plus amer. « C'est une grosse opération de charme », a dénoncé Danielle Vien, vice-présidente responsable du secondaire, selon qui il faudrait d'abord donner plus de services aux élèves en difficulté et aider l'insertion professionnelle des jeunes profs.

CSDM

Nombre d'écoles : **37**
Total d'élèves : **26 000**
Élèves en difficulté d'apprentissage ou d'adaptation : **5100 ou 20 %**
Obtention d'un diplôme en cinq ans : **43 % (garçons : 36 %, filles : 51 %)**
Activités parascolaires offertes par école : **21**
Taux de parents et d'élèves du secondaire satisfaits quant aux service offerts : **87 %**
Sources : Diagnostique organisationnel 2006 de la CSDM et Ministère de l'éducation.

« GUANTÁNAMO NORD »

Inquiétudes pour les grévistes de la faim

LAURA-JULIE PERREAULT

La grève de la faim maintenue depuis plus de deux mois par les trois détenus du centre de surveillance de l'Immigration de Kingston, surnommé « Guantánamo Nord » par leurs supporteurs, fait de plus en plus d'inquiets, et ce, jusque dans les rangs du Parti conservateur.



PHOTO ANDREW VAUGHAN, PC

Le ministre de la Sécurité publique, Stockwell Day, refuse d'accéder aux demandes des grévistes de la faim détenus au centre de surveillance de l'Immigration de Kingston. « Tous les détenus sont traités selon les plus hautes normes de respect et de soins auxquelles on peut s'attendre de la part d'un pays comme le Canada », a-t-il affirmé.

Le sénateur Hugh Segal, ancien chef de cabinet de Brian Mulroney, a exhorté cette semaine le ministre de la Sécurité publique, Stockwell Day, à négocier avec les trois hommes que le gouvernement soupçonne d'appartenir à des organisations terroristes.

« Nous ne laissons pas les gens mourir de faim dans nos prisons. (Le ministre) ne peut pas regarder de l'autre côté. Ce n'est pas ce que nous sommes. Nous avons des valeurs humanitaires qui nous distinguent des autres », a dit le sénateur Segal dans une entrevue au *Kingston Whig Standard* cette semaine. « Est-ce que les demandes des détenus sont tellement extravagantes que nous préférons les voir mourir? » a ajouté M. Segal.

Les trois hommes sont détenus en vertu de certificats de sécurité. Cette mesure d'exception permet au gouvernement canadien d'expulser du pays des individus qui ne sont pas citoyens canadiens s'il juge qu'ils représentent une menace à la sécurité du pays. Pendant la période de révision du certificat de sécurité par la Cour fédérale, le Canada peut détenir indéfiniment les individus qui en font l'objet sans déposer d'accusations formelles et sans intenter de procès.

Emprisonné depuis 2000, Mohammed Mahjoub a entamé une grève de la faim il y a 77 jours pour protester contre ses conditions de détention. Ses deux codétenus, Hassan Almrei et Mahmoud Jaballah, se sont joints à lui 11 jours plus tard. Ils survivent en buvant de l'eau et du jus de fruits.

Les trois hommes, qui sont gardés à l'écart des autres détenus dans une aile de la prison fédérale de Millhaven administrée par l'Agence des services frontaliers du Canada et non par les Services correctionnels, veulent notamment obtenir des visites conjugales, privilège auquel ont droit les détenus fédéraux. Ils veulent aussi qu'un ombudsman supervise leur détention et demandent l'accès aux médias sans supervision.

Le ministre de la Sécurité publique, Stockwell Day, refuse d'accéder à leurs demandes. Interrogée hier, l'attachée de presse du ministre, Mélisa Leclerc, soutenait que ce dernier ne peut commenter le cas des trois hommes puisque les certificats de sécurité justifiant leur détention sont présentement à l'étude par la Cour suprême.

Hier, M. Day a cependant fait parvenir une lettre aux médias dans laquelle il décrit les conditions de détention dans l'aile spéciale de Millhaven. « Personne ne croit qu'il s'agit d'une expérience agréable. Cependant, tous les détenus sont traités selon les plus hautes normes de respect et de soins auxquelles on peut s'attendre de la part d'un pays comme le Canada, qui accorde la priorité absolue au respect des droits de la personne et au traitement humanitaire de tout un chacun », a écrit le ministre de la Sécurité publique.

Le ministre note aussi qu'un professionnel de la santé se rend dans l'unité de détention tous les jours à 10 h pour offrir des soins aux détenus qui en ont besoin.

Les supporteurs des trois détenus démentent avec véhémence cette affirmation. « Je parle aux (trois grévistes) tous les jours, ils sont très mal en point et ils n'ont pas d'assistance médicale », a dit à *La Presse* Matthew Behrens, porte-parole de la Campagne pour mettre fin aux procès secrets, une coalition qui demande l'abolition des certificats de sécurité.

« À tout moment, un des hommes pourrait avoir une arythmie cardiaque ou un autre incident potentiellement mortel. Le danger croît de jour en jour », ajoute la psychologue Janet Cleveland, qui a écrit une lettre au ministre au nom de spécialistes de la santé.

Un comité parlementaire s'en mêle

La situation des trois grévistes a aussi eu des échos cette semaine au sein du Comité permanent de la Citoyenneté et de l'Immigration, instance composée de parlementaires. Le comité demande au gouvernement du Canada de mandater le bureau de l'enquêteur correctionnel afin qu'il fasse enquête sur les plaintes des prisonniers.

POLITIQUE

Ubisoft Montréal annonce son nouveau plan de croissance

GILLES TOUPIN

OTTAWA — La firme de production de jeux vidéo et de cinéma numérique Ubisoft Montréal annonce aujourd'hui son nouveau plan de croissance ainsi que la création dans la métropole d'un premier studio de création numérique pour le cinéma.

Selon nos informations, confirmée à *La Presse* par le bureau du premier ministre Harper, le nouveau plan de croissance de la firme prévoit des investissements de 454 millions de dollars et la création de 1000 emplois hautement spécialisés d'ici 2013. Le ministre fédéral du Travail, Jean-Pierre Blackburn, annonce d'ailleurs ce matin que le gouvernement conservateur versera à Ubisoft pour ce projet une contribution remboursable de huit millions de dollars. Ce studio de création permettra à Ubisoft de produire, dans un premier temps, des courts métrages destinés au grand public. L'aide financière du gouvernement du Canada s'appliquera principalement aux équipements et logiciels spécialisés.

Le ministre Blackburn doit souligner ce matin, en présence du premier ministre Jean Charest et du maire de Montréal Gérald Tremblay, l'importance des retombées que ce projet de studio de création numérique entraînera pour Montréal sur les plans culturel et économique.

Ubisoft s'est surtout fait connaître par ses jeux vidéo dont les plus populaires sont *Splinter Cell 4*, *Prince of Persia*, *Splinter Cell 3* et *Rainbow Six Vegas*.

EN BREF

Justin Trudeau hésite encore

Justin Trudeau a confirmé s'être entretenu avec le chef libéral Stéphane Dion au sujet de la possibilité qu'il puisse participer aux prochaines élections fédérales à titre de candidat. M. Trudeau a également déclaré en avoir longuement parlé avec sa femme, Sophie Grégoire. Mais le fils aîné de l'ancien premier ministre Pierre Elliott Trudeau avoue ne pas avoir encore pris de décision. Il affirme cependant que s'il devait se présenter, il le ferait dans une circonscription montréalaise. – PC

Dion veut plus de candidates

Le chef libéral Stéphane Dion s'apprête à prendre des « mesures extraordinaires » pour augmenter le nombre de candidates aux prochaines élections, incluant la possibilité d'interdire aux hommes de se présenter dans certaines circonscriptions. M. Dion a promis lors de la course à la direction du Parti libéral de l'an dernier qu'au moins un tiers des candidats libéraux seraient des femmes au cours de la prochaine campagne. Des organisateurs avaient conclu qu'il serait impossible d'atteindre ce but ambitieux à moins d'une intervention visant spécifiquement à favoriser les candidatures féminines. C'est ainsi que des comités ont été mis en place pour s'assurer que l'objectif soit atteint. Entre autres, les comités peuvent approuver ou rejeter les documents de nomination de ceux qui veulent se présenter sous la bannière libérale. Si nécessaire, les comités pourront simplement refuser de permettre à des hommes de se présenter dans certaines circonscriptions. – PC

Les premiers ministres discutent d'énergie

Les premiers ministres des provinces canadiennes travaillent à un plan énergétique national dont la première ébauche pourrait être prête l'été prochain. C'est ce qu'a déclaré mercredi soir le premier ministre de Terre-Neuve-et-Labrador, Danny Williams, qui venait de participer à une conférence téléphonique consacrée à l'énergie avec ses homologues provinciaux. L'une des premières étapes sera de dresser un inventaire des ressources énergétiques actuelles au Canada et d'établir les besoins des Canadiens, selon M. Williams. L'aménagement d'un réseau de transport d'électricité reliant diverses régions du pays serait envisagée. – PC

Politique linguistique de la Défense

Recul de 40 ans pour le français, affirme l'opposition

HUGO DE GRANDPRÉ

OTTAWA — La décision de la Défense nationale de cesser d'exiger le bilinguisme pour plusieurs de ses officiers a fait bondir les partis de l'opposition, hier aux Communes.

Réagissant à un reportage de Radio-Canada, bloquistes, libéraux et néo-démocrates ont vu dans cette nouvelle politique un net recul pour le français au Canada et un constat d'échec pour le respect de la Loi sur les langues officielles, adoptée il y a près de 40 ans.

C'est la ministre responsable de la Francophonie, Josée Verner, qui a défendu les choix de son gouvernement durant la période de questions. « Le modèle de transformation propose un nouveau plan clair, des objectifs précis, des activités dont on peut mesurer l'efficacité tout en tenant compte du contexte opérationnel des Forces canadiennes », a-t-elle dit.

La nouvelle politique linguistique de la Défense prévoit que les officiers servant dans des unités unilingues ne seront plus tenus de parler la langue qui n'est pas la leur. Cela veut dire que seuls les officiers supérieurs devront être bilingues. Les simples officiers n'auront pas à satisfaire à ces exigences. Il y aura donc 277 unités anglophones, 55 unités francophones et 222 unités bilingues. Seuls les militaires affectés à ces deux derniers groupes recevront des services en français. Le gouvernement se donne jusqu'à 2012 pour mettre ces changements en vigueur.

Dans le document lancé le 29 novembre dernier par la Défense, en plein cœur du Congrès libéral, on affirme que le plan précédent, mis sur pied en 1988, n'a pas donné les résultats escomptés.

La nouvelle politique linguistique de la Défense prévoit que les officiers servant dans des unités unilingues ne seront plus tenus de parler la langue qui n'est pas la leur.

« Beaucoup d'anglophones se sont vus privés de la possibilité de servir dans des fonctions et des unités qui exigent l'habileté de s'exprimer en français. Ils se sont retrouvés, plus souvent que les francophones, retenus dans le processus de promotions par leur manque de compétence linguistique », explique-t-on dans le document.

Injustice

« Comment les francophones de ce gouvernement peuvent-ils béatement laisser passer une telle décision? » a demandé le porte-parole du Bloc en matière de Langues officielles, Richard Nadeau.

« Quatre-vingt-neuf pour cent des francophones à la Défense nationale sont bilingues comparativement à seulement 11 % des anglophones, a rappelé pour sa part Yvon Godin, député néo-démocrate d'Acadie-Bathurst. Concrètement, on dit aux francophones : « Il y aura seulement quelques unités bilingues. Ailleurs, débrouillez-vous en anglais. « En ce qui a trait aux anglophones, on leur dit : « Aucun problème, vous pourrez monter où vous voulez. « Le ministre de la Défense nationale rappellera-t-il son ministère à l'ordre et remettra-t-il en place une politique de bilinguisme digne des hommes et des femmes qui sont prêts à donner leur vie pour le Canada? »

Un pas en avant

Le colonel Jean-Luc Milot, directeur des langues officielles à la Défense nationale, croit pour sa part que la politique conservatrice représente un pas en avant pour le bilinguisme au pays. Il estime même que cette mesure permettra de mieux respecter les objectifs de la loi.

Le colonel souligne que, contrairement à l'ancien système, où tous les militaires recevaient une formation dans leur seconde langue mais en perdaient l'usage faute de la mettre en pratique, les efforts seront cette fois-ci concentrés sur ceux mutés à d'autres unités. Ainsi, un soldat unilingue francophone recevrait de 10 à 12 mois de formation avant d'être envoyé dans une unité anglophone.

En 1988, les Forces armées canadiennes ont établi un modèle « universel » en matière de bilinguisme, selon lequel tous les officiers, où qu'ils se trouvent, devaient être bilingues. « Bien que louable, cet objectif se révèle trop ambitieux en raison de la capacité insuffisante en matière de formation linguistique », peut-on lire sur le site Internet du Ministère.

Avec la Presse Canadienne

Pas question de respecter les cibles de Kyoto, réaffirme John Baird

GILLES TOUPIN

OTTAWA — Le comité spécial sur le projet de loi conservateur touchant la qualité de l'air (C-30) se dirige tout droit vers un échec, si l'on en croit les réactions de l'opposition après le témoignage hier du nouveau ministre de l'Environnement, John Baird.

« Si M. Baird continue dans sa stratégie qui vise à ne pas confirmer que C-30 intégrera le protocole de Kyoto, c'est clair que c'est un fossé de plus en plus grand qui s'élargit entre l'opposition et le gouvernement. Donc, je n'ai pas beaucoup d'espoir pour ce projet de loi C-30 », a déclaré Bernard Bigras, critique du Bloc québécois en matière d'environnement, à la sortie de la rencontre.

Selon Elizabeth May, chef du Parti vert, le témoignage de John Baird ne prouve qu'une chose, et cela même si le ministre arborait une cravate verte : « Il n'y a pas de changement vert. C'est le même gouvernement avec les mêmes politiques noires. »

Pour faire adopter son projet de loi aux Communes, le gouvernement minoritaire conservateur ne peut se passer de l'appui des partis de l'opposition. Ces derniers veulent pratiquement réécrire C-30 afin de le rendre plus conforme à leurs politiques environnementales.

Mais le ministre de l'Environnement a une fois de plus affirmé, bravant l'hostilité de ses opposants, qu'il n'était pas question pour le gouvernement Harper de respecter les cibles du protocole de Kyoto, c'est-à-dire une réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES) de 6 % sous le niveau des émissions de 1990.

« Pour atteindre ce genre de cibles, à déclaré le ministre, il faudrait réduire nos émissions à un rythme qu'aucune nation n'a encore adopté dans l'histoire du monde », a-t-il lancé. M. Baird a affirmé que toute l'économie canadienne s'effondrerait si l'on respectait les cibles de Kyoto.

Le ministre a également rejeté l'idée de taxer les gros émetteurs industriels de GES, comme le lui demandait le critique libéral en matière d'environnement, David McGuinty.

« Je préférerais qu'ils réduisent leurs émissions plutôt que de les voir émettre leurs GES dans l'air que nous respirons. Nous ne nous assoyons pas autour de la table du cabinet en rêvant de moyens pour augmenter les taxes. C'est une chose qui est beaucoup plus habituelle dans la famille McGuinty qu'au cabinet conservateur », a lancé avec cynisme M. Baird, faisant allusion au premier ministre de l'Ontario, Dalton McGuinty, le frère de David McGuinty.

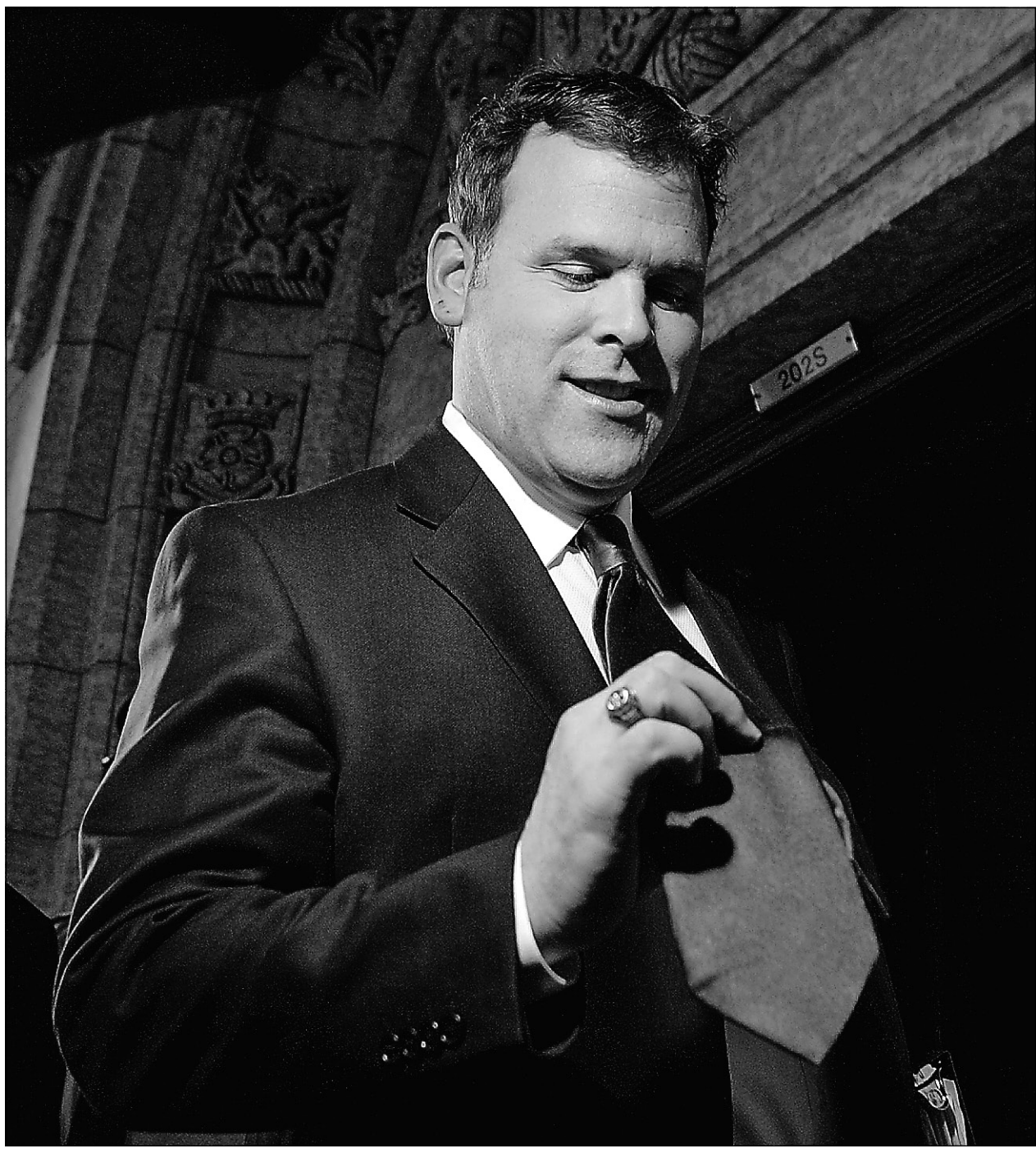


PHOTO CHRIS WATTIE, REUTERS

Le ministre de l'Environnement, John Baird, a soutenu que toute l'économie canadienne s'effondrerait si le Canada respectait les cibles de Kyoto.

John Baird a aussi répété au comité que le Canada ne participera à aucun marché international de crédits de GES, comme le font les Européens pour atteindre leurs cibles de réduction des GES.

« C'est comme si nous avions signé un protocole pour nous mettre tous au régime et qu'au lieu de perdre du poids nous avions gagné 35 livres, s'est justifié le ministre. Pour compenser, nous aurions demandé alors à quelqu'un en Russie, en échange de paiements en argent, de perdre du poids pour nous. »

John Baird s'est dit par ailleurs ouvert à l'idée d'une Bourse du carbone nationale qui pourrait avoir pignon sur rue à Montréal... ou à Toronto.

« Nous allons annoncer des cibles ambitieuses de réduction des émissions de GES à court et à moyen termes pour les industries, a promis le ministre, avec des réglementations pour chacun des secteurs. Cette réglementation sera en vigueur en 2010. »

Le ministre de l'Environnement a également répété que le gouvernement réglementera la consommation énergétique des moteurs automobiles, à partir des modèles de 2011.

Par ailleurs, les députés de l'opposition ont tous reproché au ministre de l'Environnement de s'en tenir à la méthode dite d'intensité pour réduire les émissions de GES. Cette méthode exige des industries qu'elles réduisent leurs émissions par unité de production. Toutefois, proteste l'opposition, aucun plafond d'émissions n'est fixé dans le cas d'une augmentation de la production dans certaines industries, ce qui risque de provoquer une augmentation plutôt qu'une diminution des émissions globales.

Le ministre de l'Environnement rencontre aujourd'hui à Calgary les grandes pétrolières afin de discuter avec elles de possibles cibles de réduction des GES.

« S'il est sérieux quand il dit qu'il veut réduire les émissions de GES, a commenté Elizabeth May, il devra dire à l'industrie pétrolière que le gouvernement met un terme aux subventions. Les compagnies les plus riches au monde n'ont pas besoin de 1,4 milliard par année en subventions gouvernementales. »

GRC

Plus de 32 millions pour le projet Colisée

ANDRÉ DUCHESNE

La Gendarmerie royale du Canada (GRC) a dépensé plus de 32 millions de dollars dans le projet Colisée, une vaste enquête qui s'est conclue par une rafle antimafia sans égal l'automne dernier, à Montréal.



PHOTO ALAIN ROBERGE, ARCHIVES LA PRESSE ©

Le projet Colisée s'est soldé par une rafle policière qui visait à freiner l'expansion du crime organisé au Canada. Sur notre photo, une agente de la GRC surveille la résidence de Giuseppe Torre, qui a fait l'objet d'une perquisition lors de l'opération.

Au fil de longs mois d'enquête, de filatures, d'écoute électronique et de diverses autres procédures policières, l'agence fédérale a dépensé 26,7 millions de dollars en salaires, un peu plus de 4 millions en heures supplémentaires et 1,3 million en dépenses diverses, selon des renseignements obtenus par *La Presse* en vertu de la Loi sur l'accès à l'information.

« Cela n'inclut pas les coûts du projet de renseignement criminel qui précède l'enquête », ajoute le caporal Sylvain L'Heureux, porte-parole de la GRC pour le secteur du Québec.

L'ensemble des informations recueillies au préalable par les policiers chargés du renseignement permet en effet d'alimenter les enquêtes, mais également d'établir un ordre de priorité parmi elles.

Ce montant n'inclut pas non plus les sommes dépensées par les autres partenaires du projet. Orchestré par l'Unité mixte d'enquête sur le crime organisé (UMECO), le projet Colisée regroupait des représentants de la Sûreté du Québec, du Service de police de la Ville Montréal, du Service de protection des citoyens de Laval, de l'Agence des services frontaliers du Canada et de l'Agence du Revenu du Canada.

Essentiellement, la rafle policière visait à freiner l'expansion du crime organisé au Canada. Le coup de force a été donné le mercredi 22 novembre dernier. Ce jour-là, 700 policiers ont perquisitionné simultanément dans 90 résidences et arrêté 73 personnes, dont Nick Rizzuto, chef de la mafia montréalaise.

En dépit de la somme imposante associée à cette enquête, celle-ci est loin d'être la plus chère de l'histoire de la GRC. Il a été souvent dit, à titre d'exemple, que l'enquête ayant conduit à l'arrestation et à l'accusation de Robert Pickton, en Colombie-Britannique, a coûté quelque 70 millions au Trésor canadien.

« Il y a des enquêtes qui durent très, très longtemps, rappelle le caporal L'Heureux. Si on remonte en arrière, il y a eu l'opération Compote, où nous avions exploité un bureau de change durant quelques années. » Au terme de l'opération, les policiers avaient porté un coup à l'industrie du blanchiment d'argent organisée par la mafia italienne.

Dans le cas de Colisée, les policiers ont pu mettre la main au collet d'individus soupçonnés de comploter en vue de l'importation de cocaïne et d'autres drogues transitant par l'aéroport Trudeau de Montréal. Le complot vise plusieurs autres infractions au Code criminel, dont tentative de meurtre, bookmaking, extorsion, découverte d'une route de passage de cannabis du Canada vers les États-Unis passant par le territoire d'Akwesasne et possession de produits de la criminalité.

Au moins huit individus soupçonnés de faire partie du complot sont toujours en cavale. Quant aux autres, ils sont en libération conditionnelle ou derrière les barreaux en attendant la suite du processus judiciaire. Au total, ils font face à 1179 accusations de diverses natures.

RÉPARTITION DES COÛTS DU PROJET COLISÉE

Salaires : 26 736 671 $

Heures supplémentaires : 4 044 939 $

Autres dépenses : 1 303 213 $



SANTÉ

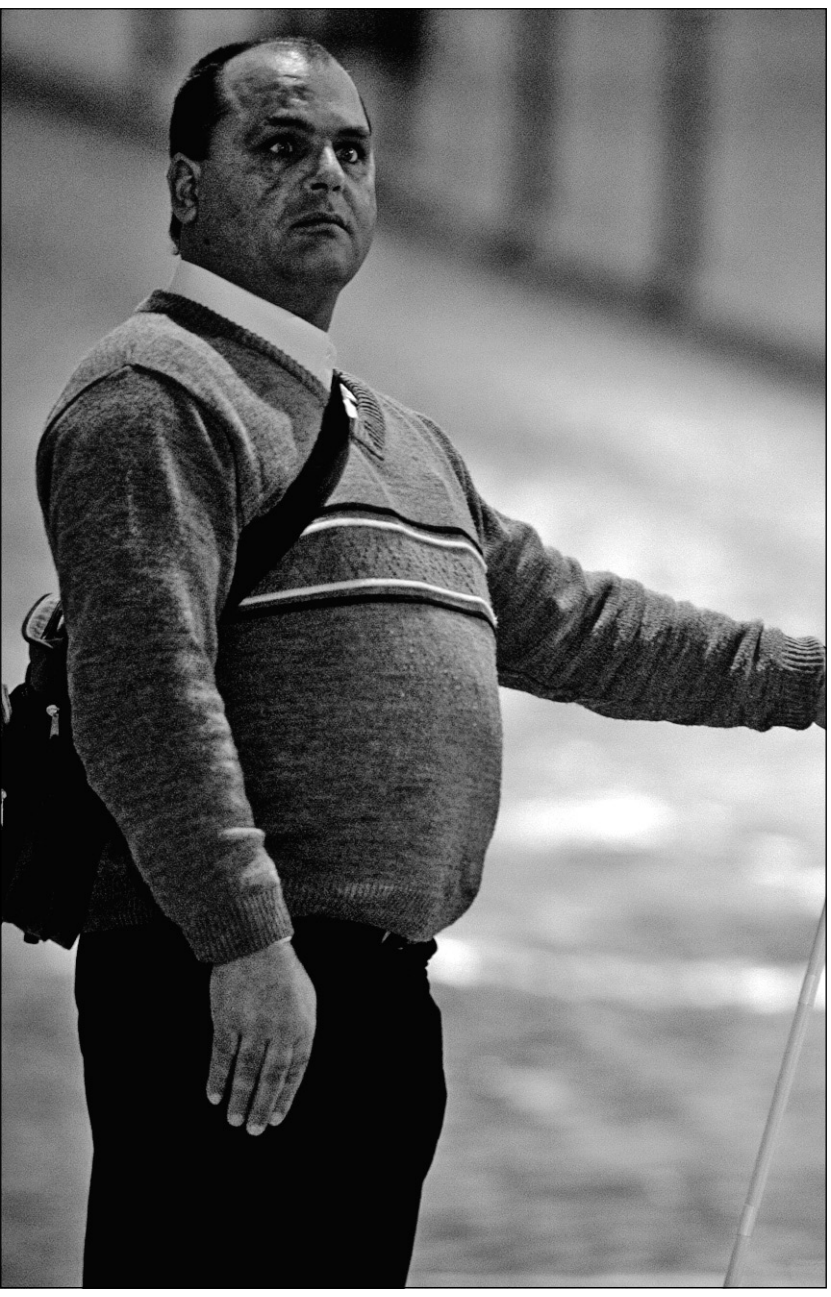


PHOTO NACHO DOCE, ARCHIVES REUTERS

La dégénérescence maculaire liée à l'âge est la première cause de perte de vision. Plus de 80 000 nouveaux cas sont détectés chaque année au Canada. Viennent ensuite le glaucome, la rétinopathie diabétique et les cataractes.

2,1 millions de Canadiens risquent de perdre la vue

PASCALE BRETON

Vision floue, embrouillée ou noirceur quasi totale : près de 2,1 millions de Canadiens risquent de perdre la vue. Un problème qui pourrait être évité dans les trois quarts des cas s'il était diagnostiqué à temps.

Chez 95 % des personnes qui vivent avec une déficience visuelle, le problème n'est pas congénital. Il apparaît souvent avec l'âge.

La perte de vision est à peine perceptible. Petit à petit, la personne s'aperçoit que sa vision est floue, qu'elle doit tourner la tête pour mieux voir ou que l'écriture est devenue illisible.

« Les baby-boomers nous racontent que leur vue baissait depuis un moment, qu'ils commençaient à voir moins bien, mais ils pensaient que c'était dû à la vieillesse », déplore Dorothée Janet, directrice des services à l'INCA, un organisme pancanadien qui soutient et informe les personnes vivant avec une perte de vision.

La dégénérescence maculaire liée à l'âge est la première cause de perte de vision. Plus de 80 000 nouveaux cas sont détectés chaque année au Canada. Viennent ensuite le glaucome, la rétinopathie diabétique et les cataractes.

« Pour la dégénérescence maculaire liée à l'âge, malheureusement, il n'existe pas encore de traitements très efficaces, mais ils s'en viennent », indique le directeur de l'École d'optométrie de l'Université de Montréal, Jacques Gresset.

Pour les autres problèmes, en revanche, il y a de l'espoir. Des traitements ou une intervention chirurgicale peuvent corriger le problème s'il est détecté assez tôt par un professionnel de la vue.

« Dans le cas de la rétinopathie diabétique, par exemple, toute personne diabétique devrait se faire examiner régulièrement. C'est une maladie grave qui, si elle n'est pas détectée, peut entraîner une perte de vue complète. Le problème, c'est qu'une bonne partie des diabétiques ne savent même pas qu'ils le sont », ajoute M. Gresset.

La dégénérescence maculaire liée à l'âge est la première cause de perte de vision. Plus de 80 000 nouveaux cas sont détectés chaque année au Canada.

Dans le cadre de la Semaine de la canne blanche, qui se déroule jusqu'au 10 février, les organismes travaillant auprès des personnes avec une déficience visuelle sonnent l'alarme. Les yeux, c'est important.

Claude Jubinville le sait bien. Il s'est retrouvé complètement désemparé lorsque sa vue a commencé à baisser de façon draconienne lorsqu'il avait 57 ans.

Adolescent, il avait souffert de glaucome juvénile. Grâce à des interventions chirurgicales, il avait pu retrouver une partie de sa vision et travailler en hôtellerie. Mais de nouveaux problèmes de glaucome, de décollement de la rétine et de myopie grave sont apparus avec l'âge.

« C'était paniquant. J'ai passé un an à la maison. Je me suis isolé, je ne voulais plus voir personne. Je ne voulais surtout pas m'avouer que j'avais un problème », raconte-t-il, 12 ans plus tard.

Il est finalement allé chercher de l'aide auprès de l'INCA. Des groupes de soutien et de discussion l'ont aidé à faire face à la situation. Des ateliers et des formations en informatique lui ont permis de sortir de son isolement et de reprendre contact avec le monde.

Pour les personnes souffrant d'une déficience visuelle, l'ordinateur est devenu indispensable. Grâce à Internet, la culture et l'information sont au bout d'un clic.

« Pour moi, ça a changé ma vie. J'ai retrouvé une autonomie que j'avais perdue et je suis sorti de mon isolement », affirme M. Jubinville, qui œuvre maintenant auprès de plusieurs organismes travaillant avec des personnes qui souffrent de perte de vision.

Peu d'optimisme pour la conférence des ministres de la Santé

La réunion ne débouchera pas sur une entente pour garantir une réduction des temps d'attente

PRESSE CANADIENNE

TORONTO — Les ministres provinciaux de la Santé qui se réuniront aujourd'hui à Toronto pour une conférence sur la réduction des temps d'attente ne cherchent pas à créer l'illusion.

Ils reconnaissent qu'ils ne seront toujours pas en mesure d'annoncer une entente entre le gouvernement fédéral et les provinces garantissant des temps d'attente minimaux pour les patients ayant besoin de soins, même s'ils disent faire des progrès en ce sens.

La *Garantie sur les soins de santé*, censée assurer que les patients puissent se rendre dans une autre province aux frais du gouvernement s'ils ne peuvent recevoir des soins dans des délais acceptables chez eux, était l'une des cinq priorités annoncées par les conservateurs il y a un an. C'est toutefois la seule promesse parmi les cinq qui n'a pas encore été respectée.

L'une des principales difficultés est le financement. Hier, le ministre de la Santé de la Colombie-Britannique a prévenu que les provinces n'étaient pas heureuses de voir le gouvernement fédéral imposer des garanties de temps d'attente à des systèmes de santé provinciaux qui sont déjà surchargés. George Abbott a affirmé que ces garanties pourraient contribuer à une explosion additionnelle des coûts de soins de santé, à un moment où le vieillissement de la population et la présence de plus en plus importante de maladies chroniques imposent déjà une charge indue sur les budgets. Et bien que les provinces soient disposées à discuter des temps d'attente avec Ottawa, M. Abbott a souligné que les précédentes réunions entre le fédéral et les provinces dans ce dossier ont donné lieu à bien des pourparlers, mais à peu de solutions.

La tendance risque de se poursuivre au cours de la conférence de deux jours. Seulement un peu plus d'une heure de discussions a été prévue entre les ministres dans le but de faire état des progrès effectués en matière de réduction des temps d'attente.



EN BREF

Jean Coutu en appellera

Le pharmacien Jean Coutu interjettera appel de la décision rendue récemment par un comité de discipline de l'Ordre des pharmaciens du Québec voulant qu'il ait refusé de collaborer à une enquête portant sur la location à rabais de locaux professionnels à des médecins. Dans un communiqué laconique, transmis en fin de journée hier, Jean Coutu indique qu'il tentera de convaincre le Tribunal des professions qu'il a pleinement collaboré avec le syndic, contrairement à ce que prétend ce dernier. M. Coutu a précisé qu'il a « bon espoir » de faire valoir ce point de vue au Tribunal des professions. Selon les informations obtenues par le quotidien *Le Soleil*, le syndic a posé deux questions à Jean Coutu en septembre 2005, et lui a demandé d'y répondre par écrit. Au cours du mois suivant, Jean Coutu a demandé au syndic de le rencontrer, mais le jour prévu de la rencontre, il a plutôt demandé de répondre par écrit. Cela a été fait. Par la suite, le syndic a sollicité une rencontre afin d'aller un peu plus loin. Jean Coutu a refusé. Devant le comité de discipline de son ordre professionnel, en avril et juin 2006, Jean Coutu a contesté le pouvoir du syndic d'exiger une rencontre, d'où le blâme qu'entend maintenant contester le pharmacien.

– PC

Plus de malformations chez les bébés-éprouvettes

Les bébés qui voient le jour grâce à une technique de procréation présentent davantage de malformations que ceux conçus naturellement, selon une étude canadienne. Mais le risque global est trop faible pour déconseiller aux couples stériles d'emprunter ce parcours pour avoir des enfants. L'enquête, la plus importante jamais menée en Amérique du Nord, porte sur l'examen de 61 208 naissances en Ontario pendant l'année 2005, dont 1394 bébés conçus grâce à une technique d'assistance médicale. Les scientifiques ont examiné les taux de malformations et ont ajusté les estimations de risques pour refléter les différences d'âge entre les mères, ainsi que d'autres facteurs comme le tabagisme, le sexe du bébé et les complications à la naissance. Près de 3 % des bébés conçus par AMP présentaient une malformation, contre moins de 2 % pour les bébés conçus naturellement, soit un risque 58 % plus important, selon l'étude. Les risques augmentaient avec la complexité de la technique utilisée.

– AP

Le comité de discipline entendra le Doc Mailloux

Le comité de discipline du Collège des médecins a accepté d'entendre la requête de Pierre Mailloux visant à annuler sa radiation temporaire à titre de psychiatre. « Je juge et je pense avoir une preuve convaincante que le syndic Mario Deschênes a menti effrontément au comité de discipline. Je vais leur demander de renverser leur décision pour la protection du public », a commenté M. Mailloux. Le comité de discipline a radié temporairement M. Mailloux, notamment parce qu'il aurait prescrit des doses excessives de neuroleptiques. M. Mailloux soutient que sa clientèle est maintenant laissée à elle-même et que cette situation la met en danger.

– PC



LOTO QUÉBEC
Résultats des tirages du: 2007-02-08
Joker Lettre gagnante R
14 19 24 26 35
Astro Jour - Mois - Année - Signe
26 AVRIL 52 LION
La Quotidienne 3 248 4 0122
Banco 05 07 10 12 17 28 32 33 40 41 43 50 52 53 57 58 62 63 67 68
Extra 0129493* 500 000 $ *décomposable dans les deux sens
Résultats des tirages du: 2007-02-07
Lotto 6/49 04 08 11 27 37 47 | 21 compl. (C)

Gagnants		Lots
6/6	2	4 203 469,00 $
5/6+C	5	59 107,20 $
5/6	179	1 363,90 $
4/6	8 735	52,90 $
3/6	151 679	10,00 $
2/6+C	102 444	5,00 $
Ventes totales :		15 252 696 $
Prochain gros lot (approx.) :		4 000 000 $

Québec 49 11 34 17 36 19 39 | 12 compl. (C)

Gagnants		Lots
6/6	0	1 000 000,00 $
5/6+C	0	50 000,00 $
5/6	12	500,00 $
4/6	803	50,00 $
3/6	15 617	5,00 $
Ventes totales :		489 271,50 $

Extra 1858446* 500 000 $ *décomposable dans les deux sens
Extra GROS LOT DE 500 000 $!
En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle de Loto-Québec, cette dernière a priorité.
LOTOQUEBEC.COM



Une accusée repentante s'en sort à bon compte

La jeune aveugle avait tenté d'égorger son ex-ami de coeur

ANDRÉ CÉDILOT

Deux ans à purger dans la communauté assortis d'un couvre-feu et de l'obligation de continuer sa thérapie. C'est la peine infligée, hier, à la jeune aveugle de 22 ans qui a tenté d'égorger son ex-ami de cœur dans un hôtel du centre-ville de Montréal. La victime, qui s'en est sorti sans trop de heurts, est aussi frappée de cécité.

Comme l'ont plaidé les avocats de la poursuite et de la défense, il ne s'agit pas d'une sentence fondée sur la pitié ou la sympathie en raison du handicap de l'accusée, mais équitable. Selon Mes Nancy Potvin et Robert La Haye, l'histoire est tellement pathétique, et la jeune femme si repentante et déterminée à s'en sortir, qu'il n'y pas lieu de l'envoyer en prison. Une peine avec sursis est suffisante.

Bien au fait du dossier, le juge Jean B. Falardeau, de la Cour du Québec, a acquiescé sans hésiter à la recommandation des avocats, et condamné Audrey Trépanier à purger une peine de deux ans moins un jour dans la communauté. Par principe, il a même allégé le couvre-feu imposé à l'accusée. Alors qu'on s'attendait à ce qu'elle soit obligée de rester à son domicile 24 heures sur 24, le juge a fixé ce confinement entre 19 h et 7 h le matin. L'ordonnance est valable pour les neuf prochains mois. Une fois sa peine terminée, l'ex-candidate de *Star Académie* sera soumise à une probation de trois ans.



Audrey Trépanier, ex-candidate de *Star Académie* qui a connu son lot de difficultés.

Assise dans la première rangée, au milieu de membres de sa famille, la jeune femme paraissait anxieuse. Elle a pleuré en écoutant les plaidoiries des avocats. Une fois la sentence rendue, elle a semblé soulagée. Munie de sa canne blanche, elle a vite quitté le palais de justice de Montréal. C'est son avocat, Robert La Haye, qui a affronté la meute de caméramen et de journalistes qui faisaient le pied de grue.

Dans sa plaidoirie, Me La Haye a souligné que la tentative de meurtre sur Rémy Chartier était l'aboutissement des échecs à répétition qui ont marqué la vie d'Audrey Trépanier depuis sa naissance. « Au début, elle voyait, mais sa vision s'est assombrie avec le temps. Elle a tout fait pour garder la vue. Malgré toutes les opérations – elle a subi pas moins d'une cinquantaine d'anesthésies – rien n'y fit. Elle a perdu son œil en 2004, et, tombée dans la noirceur de la nuit pour le reste de ses jours, cela a été le drame de sa vie. Un échec émotionnel incommensurable », a-t-il dit. Selon lui, tout s'est ensuite écroulé à la suite de la rupture avec son amoureux.

Désespérée, elle a tenté de refaire les liens en lui expédiant par Internet, ainsi qu'à sa famille, plusieurs courriels en se faisant passer pour un certain Gaston Bourgeois. À une occasion, elle se disait dans le coma. Puis, le 7 janvier 2006, se disant enceinte, elle a finalement convaincu Chartier de la rencontrer dans un hôtel de la rue Sherbrooke. Là, elle lui a fait boire un somnifère de sa confection en lui faisant croire qu'il s'agissait d'un rite amérindien. Elle lui a ensuite mis un couteau sur la gorge, mais Chartier s'est débattu et a pu s'en sortir, malgré ses problèmes visuels.

Hier, la procureure de la poursuite a lu devant le tribunal quelques extraits d'une lettre que Chartier, qui vit à Vancouver, a envoyé à son bureau. Dans ce document de cinq pages, il affirme avoir porté plainte à la police dans l'espoir qu'on vienne en aide à son ex-copine. Il ne lui en voulait pas, estimant « qu'elle est une très bonne fille et a encore beaucoup à offrir au monde entier ». Il s'agissait simplement de l'aider à sortir de sa grande détresse.

Depuis les tristes événements, Audrey Trépanier a vu plusieurs spécialistes. Elle est toujours suivi par un thérapeute. Selon eux, les risques de récidive sont nuls.

Des accessoires sexuels trouvés dans la roulotte de Pickton

PRESSE CANADIENNE

NEW WESTMINSTER, C.-B. — La police a procédé à la saisie d'un pistolet lance-fusées, d'une arme attachée à un jouet sexuel, de munitions consommées et d'un carnet de chèques dans la ferme de Robert Pickton. C'est toutefois ce qu'elle n'a pas saisi qui a rapidement attiré son attention.

Au procès de Pickton, hier, d'autres détails ont été rendus publics au sujet de la descente effectuée en février 2002 chez l'accusé, opération qui a par la suite mené à son arrestation et à son procès pour les meurtres de six femmes de Vancouver.

Un policier a affirmé que les agents qui ont fouillé la roulotte de Pickton à la recherche d'armes à feu avaient également mis la main sur des menottes et des accessoires sexuels.

Le caporal James Petrovich, de la Gendarmerie royale du Canada (GRC), est l'un des quatre policiers qui se sont présentés sans avertissement à la roulotte afin d'y mener une perquisition.

Appelé à témoigner lors du procès pour meurtres de Pickton, à New Westminster, le caporal Petrovich a indiqué avoir remarqué des bijoux et une paire de menottes sur une tablette à la tête du lit, dans une chambre à coucher.

Menottes

Le policier a ajouté avoir trouvé, dans le tiroir de la table de nuit, une autre paire de menottes, avec de la fausse fourrure rouge, ainsi que des jouets sexuels.

Il a également aperçu des papiers au nom de Dinah Taylor. Cette dernière figure parmi les trois autres personnes ayant été arrêtées relativement à la disparition de femmes dans le centre-ville de Vancouver, mais elle n'a jamais été accusée.

Ce soir-là, des membres de l'équipe spéciale mise sur pied pour superviser l'enquête sur les disparitions étaient sur place afin d'observer le travail des policiers à la recherche d'armes à feu.

Le caporal Petrovich a raconté aux jurés qu'on lui avait demandé de transmettre à l'équipe tout nom de femme aperçu pendant la fouille des lieux. Il s'est exécuté avant de poursuivre ses recherches.

Le procès de Robert Pickton se tient pour les meurtres de six femmes de Vancouver. Il est aussi accusé des meurtres de 20 autres femmes, pour lesquels il fera face à la justice plus tard.

Un pédophile de retour en cour

La Cour suprême du Canada vient d'autoriser le ministère public d'en appeler d'une réduction de peine qui avait été accordée par la Cour d'appel à un pédophile de Montréal, désigné comme étant L. M. Condamné d'abord à 15 ans de prison, la Cour d'appel avait ramené, l'an dernier, la sentence imposée au pédophile de Montréal à neuf ans d'emprisonnement. La Couronne a alors décidé de se rendre devant le plus haut tribunal du pays pour contester cette réduction de peine. Le procès du pédophile, en 2005, avait soulevé l'ire de bien des gens par ses détails scabreux. L'homme de 33 ans filmait ses ébats sexuels avec sa propre fille et mettait ensuite les films en ligne, à l'intention des internautes pédophiles. – PC

VOICI LE LEXUS RX 350 2008.



POUR ATTEINDRE UN MOMENT PARFAIT, ROULEZ QUELQUES KILOMÈTRES TOUT DROIT, HORS DES SENTIERS BATTUS, PUIS VIREZ À DROITE. OU À GAUCHE. C'EST COMME VOUS VOULEZ.

AWD TRACTION INTÉGRALE

RX • *Moteur V6 de 3,5 litres et 270 ch • Traction intégrale en permanence • Dispositif de contrôle de la stabilité du véhicule • Régulateur de traction • 7 coussins gonflables • Système audio haut de gamme Lexus • Sièges avant en cuir, chauffants et à réglages assistés • Garnitures similibois • Rétroviseurs extérieurs chauffants à télécommande assistée • Rétroviseur avec boussole numérique • Essuie-glaces activés par la pluie* X

RX 350 2008

BIEN ÉQUIPÉ À PARTIR DE 51 550 $†

LOCATION DE 48 MOIS 6,5 %* 598 $* MOIS

ACOMPTE DE 7 105 $*

LEXUS

À LA CONQUÊTE DE LA PERFECTION.

CONCESSIONNAIRES DE LA RÉGION DE MONTRÉAL

SPINELLI LEXUS POINTE-CLAIRE
POINTE-CLAIRE
(514) 694-0771
1 877 694-0771
spinellilexus.com

GABRIEL LEXUS
ST-LAURENT
(514) 747-7777
gabriel.lexus.ca

PRESTIGE LEXUS
BROSSARD
(450) 923-7777
prestige.lexus.ca

SPINELLI LEXUS LACHINE
LACHINE
(514) 634-7171
1 800 352-6111
spinellilexus.com

LEXUS LAVAL
LAVAL
(450) 686-2710
1 866 709-3713
lexuslaval.ca

3460129A

†Modèle Lexus neuf RX 350 2008 Sfx 'R' à un PDSF de 51 550 $. Frais de transport et de préparation (1 775 $), taxes applicables, immatriculation, enregistrement, taxe sur les pneus neufs et assurances en sus. *Terme de location offert par l'entremise de Lexus Services Financiers sur approbation du crédit. Offre de durée limitée valide à la location d'un modèle neuf RX 350 2008 Sfx 'R'. Location basée sur un terme de 48 mois, au taux annuel de 6,5 %. Paiement mensuel de 598 $ avec acompte de 7 105 $, frais de transport et de préparation de 1 775 $, dépôt de sécurité de 500 $ et premier paiement mensuel exigibles au début du bail. Taxes applicables, immatriculation, enregistrement, taxe sur les pneus neufs et assurances en sus. Kilométrage limité à 96 000. Des frais de 0,15 $ pour chaque kilomètre supplémentaire s'appliquent. Les concessionnaires Lexus peuvent proposer leurs propres prix. Voyez votre concessionnaire Lexus participant pour tous les détails.

MONDE

Les nouvelles internationales
en continu sur **cyberpresse.ca/monde**

LE TOUR DU GLOBE

ÉTATS-UNIS
Débat sur le plan Bush

Le Congrès démocrate entend centrer le débat sur l'Irak : pour ou contre l'envoi de renforts, en remettant à plus tard la question du financement de la guerre, a annoncé hier l'état-major de la Chambre des représentants. Présentant le débat solennel de la semaine prochaine, Rahm Emanuel a assuré qu'« il y a consensus parmi les élus démocrates pour que la résolution soit très simple ». La Maison-Blanche s'est dite favorable à ce que le débat sur l'Irak, escamoté lundi au Sénat, ait bien lieu. — d'après AFP

IRAK
Vice-ministre arrêté



PHOTO KHALID MOHAMMED, AP

Un des attentats à la voiture piégée a fait sept morts, blessé 10 personnes et pulvérisé ce minibus, hier dans l'est de Bagdad.

Un vice-ministre de la Santé, accusé de soutenir la milice chiite Armée du Mahdi, a été arrêté hier à Bagdad, tandis que deux attentats à la voiture piégée frappaient la capitale et une localité au sud, faisant au moins 30 morts. L'arrestation de Hakem al Zameli s'ajoute aux pressions sur la milice de Moqtada Sadr, dont le bloc détient six portefeuilles sur 37 au sein du gouvernement de Nouri al-Maliki. — d'après AFP

IRAN
Menace de représailles

« En cas d'agression des États-Unis contre l'Iran, leurs intérêts seront frappés partout dans le monde », a averti hier le guide suprême iranien, l'ayatollah Ali Khamenei, alors que son pays a testé un nouveau type de missile sol-mer d'une portée de 350 km dans le Golfe. La Maison-Blanche a dit ne pas considérer les tests iraniens comme une menace directe pour les navires de guerre états-uniens. — d'après AFP

CORÉE DU NORD
Projet d'accord

La Chine a présenté un projet d'accord aux négociations à six pays sur la crise nucléaire nord-coréenne qui pourrait permettre une sortie de crise, a indiqué un responsable sud-coréen aujourd'hui à Pékin. Les participants aux pourparlers (les deux Corée, les États-Unis, la Chine, le Japon et la Russie) souhaitent voir Pyongyang appliquer les engagements de la déclaration conjointe du 19 septembre 2005. Selon ce protocole d'accord, la Corée du Nord abandonnait ses programmes nucléaires en échange de garanties de sécurité, d'une assistance économique et d'une amélioration des relations bilatérales avec Washington. — d'après AFP

FRANCE
Grève des fonctionnaires

Entre 20 et 30 % des fonctionnaires, une majorité d'enseignants, ont fait grève hier pour dire leur mécontentement sur l'emploi et les salaires, et interpeller les responsables à l'approche de l'élection présidentielle en France. « Il y a des réalités économiques qui font craindre une détérioration des missions de service public au service de la collectivité », a déclaré le dirigeant du syndicat CGT, Bernard Thibault. — d'après AFP

EUROPE
Chutes de neige

D'importantes chutes de neige ont perturbé transports aériens et ferroviaires dans une partie du nord de l'Europe hier, bloquant des milliers de passagers et forçant la fermeture de centaines d'écoles. Premiers flocons de l'année pour la Belgique et plus importante chute de neige pour la Grande-Bretagne depuis décembre 2000, le manteau blanc a recouvert ces deux pays ainsi que les Pays-Bas. — d'après AFP

LE CHIFFRE DU JOUR

DES CENTAINES

Des centaines d'enfants travaillent dans les 6000 mines de Colombie, dont près de 70 % ne présentent pas les conditions minimales de sécurité, selon des chercheurs et des fonctionnaires. D'après une étude, plus de 200 enfants travaillent dans 97 mines de charbon illégales de Boyaca. Dans le département d'Antioquia, où 77 mines clandestines sont en exploitation, quelque 240 enfants risquent chaque jour leur vie. Mardi, huit personnes, dont un enfant de 13 ans, ont été tuées à la suite d'un coup de grisou dans une galerie de charbon illégale près de Gameza. — AFP



PHOTO ADEL HANA, AP

Ces Palestiniennes ont manifesté hier contre les violences entre le Hamas et le Fatah, dans le camp de réfugiés Nusseirat, dans la bande de Gaza. Elles ont dénoncé les fouilles entreprises par Israël au pied de l'esplanade des Mosquées, à Jérusalem, troisième lieu saint de l'islam.

Accord sur un gouvernement palestinien d'union

Washington et Tel-Aviv attendent de voir s'il va reconnaître Israël et les accords passés

JOONEED KHAN

Le Hamas islamiste et le Fatah du président Mahmoud Abbas ont signé, hier à La Mecque, premier lieu saint de l'islam, un accord sur un gouvernement d'union nationale pour les Palestiniens, sur son programme politique et sur la répartition des portefeuilles.

L'accord, appelé Déclaration de La Mecque, a été obtenu après deux jours d'intenses discussions organisées sous l'égide de l'Arabie Saoudite.

Étaient présents à la cérémonie, au palais Al-Safa, le président Mahmoud Abbas et le chef en exil du Hamas, Khaled Mechaal, et le roi Abdallah, d'Arabie Saoudite.

À l'ouverture de la rencontre, Abbas et Mechaal avaient affirmé qu'ils ne quitteraient pas La Mecque sans avoir conclu un accord.

Aucune indication n'a été fournie sur les concessions qu'aurait pu faire le Hamas, dont le refus de reconnaître Israël a entraîné un blocus économique et financier des Palestiniens par les États-Unis, Israël et leurs alliés.

Haniyeh, premier ministre

Les deux parties ont convenu toutefois de confier la direction du futur gouvernement à Ismaïl Haniyeh, l'actuel premier ministre issu du Hamas.

Il sera secondé par un vice-premier ministre venant du Fatah et nommé par Mahmoud Abbas, a dit Azzam Al-Ahmad, chef du groupe Fatah au Parlement palestinien.

L'accord attribue neuf ministères au Hamas, six au Fatah, quatre à des représentants des quatre autres blocs parlementaires et trois à des indépendants.

Les Affaires étrangères reviendraient ainsi à Ziad Abou Amr, un indépendant, proche à la fois d'Abbas et du Hamas, et les Finances à Salam Fayadh, qui n'appartient à aucun des deux mouvements. Le ministre de l'Intérieur, également un indépendant, sera nommé par le Hamas avec l'aval d'Abbas.

Le groupe de travail chargé de la composition du gouvernement d'union a été le premier à faire état d'un accord. Deux autres groupes de travail portaient sur le programme politique du gouvernement et sur l'Organisation de libération de la Palestine (OLP).

L'accord Hamas-Fatah était à peine annoncé que la revue *Time* se demandait s'il serait jugé acceptable par les États-Unis et Israël, qui exigent que le Hamas reconnaisse Israël de façon explicite et renonce à la violence avant de négocier avec le gouvernement.

La Maison-Blanche demeurait prudente hier devant l'annonce de l'accord, mais a répété ses conditions pour coopérer avec un gouvernement palestinien, à commencer par la reconnaissance d'Israël.

« On va voir »

« On va voir, a dit le porte-parole de la Maison-Blanche, Tony Snow. Il est encore trop tôt pour se prononcer et nous disposons d'informations préliminaires seulement », a-t-il ajouté.

« Ce que nous continuerons à dire, c'est qu'il est important d'avoir un gouvernement qui soit pleinement un partenaire de négociation avec Israël et qui respecte les conditions du Quartette » (États-Unis, ONU, Russie et UE), auteur d'un plan prévoyant la coexistence de deux États israélien et palestinien, a poursuivi Snow.

Il a rappelé les « conditions » qui sont les « piliers » de la politique états-unienne : renoncement à la violence, acceptation des accords passés et reconnaissance d'Israël. En signant l'accord, Mahmoud Abbas a appelé le gouvernement à « respecter la légalité internationale et les accords conclus par l'Organisation de libération de la Palestine ».

De Madrid, la ministre israélienne des Affaires étrangères, Tzipi Livni, a appelé la communauté internationale à s'assurer que tout gouvernement palestinien issu de La Mecque respecte le droit à l'existence de l'État juif. Elle a énuméré les mêmes trois conditions citées par la Maison-Blanche : reconnaissance d'Israël, renoncement de la violence, et acceptation des accords passés.

Avec AFP, Reuters, BBC, Al-Jazira, CNN, *Haaretz* et AP

AFGHANISTAN

L'OTAN réclame des troupes

Certains pays européens demeurent toutefois sceptiques

PASCAL MALLET
AGENCE FRANCE-PRESSE

SÉVILLE, Espagne — Le commandement militaire de l'OTAN a réclamé aux alliés, hier à Séville, plus de troupes et de matériel pour l'Afghanistan afin d'écraser les talibans, mais il s'est heurté au scepticisme de plusieurs pays européens quant au bien-fondé de ces demandes.

Le nouveau commandant en chef allié en Europe, le général Bantz Craddock, a demandé aux 26 pays membres d'envoyer deux bataillons de plus avec les moyens opérationnels correspondants, soit 2000 hommes, ont indiqué des sources diplomatiques. L'officier américain a expliqué aux ministres de la Défense qu'il souhaiterait « disposer de plus de troupes à la frontière avec le Pakistan, et dans le sud et l'est » de l'Afghanistan.

La ministre française Michèle Alliot-Marie a cependant appelé l'Alliance à débattre des objectifs et à savoir ce qui justifie le renforcement des moyens militaires, selon son entourage.

Deux jours avant la réunion ministérielle, les Alliés ont reçu un courrier du général Craddock demandant des hélicoptères, des forces spéciales et des avions d'attaque supplémentaires.

Offensive talibane

Face à la multiplication des attaques des talibans en 2006, les effectifs de la Force internationale d'assistance à la sécurité (ISAF) sous commandement de l'OTAN ont déjà été portés à 35 000 hommes et devraient passer à 37 000 dans quelques mois.

La Pologne achemine un millier d'hommes, qui devraient être opérationnels en avril. Les États-Unis ont annoncé des renforts supplémentaires de 3000 soldats. Le Royaume-Uni, tout en retirant 500 militaires occupés à des tâches d'état-major, doit envoyer des troupes de combat fortes de 800 hommes, faisant passer son contingent à près de 6000 hommes.

« Les alliés doivent se joindre au mouvement », a déclaré le secrétaire à la Défense Robert Gates à l'issue des travaux, hier. Mais d'autres participants ont aussi émis des doutes sur le besoin d'augmenter les effectifs.

Devant la presse, le ministre allemand Franz Josef Jung a rappelé que dans les années 80 « les Russes ont engagé 100 000 hommes en Afghanistan et ils n'ont pas gagné ».

Les pays les plus engagés dans les durs combats dans le sud afghan, comme le Royaume-Uni, le Canada, les Pays-Bas et le Danemark, plaident pour un effort accru des pays chargés de zones plus calmes, dont l'Allemagne, l'Italie et la France.

Le ministre danois Soren Gade s'est fait leur interprète en déclarant qu'« il n'incombe pas seulement à quelques pays de fournir des soldats dans le Sud ».

Promesses limitées

Depuis le sommet de l'OTAN à Riga, fin novembre, certains des pays visés ont promis d'intervenir en cas d'urgence dans les zones de combat, mais ont refusé d'aller plus loin.

Encore hier, le pays hôte, l'Espagne, a annoncé qu'il allait former des unités afghanes et envoyer des drones pour appuyer l'OTAN, mais qu'il n'augmenterait pas son contingent actuel de 700 soldats.

L'Allemagne devrait confirmer l'envoi, sous réserve de l'approbation du Bundestag en mars, de six avions Tornado de reconnaissance, nécessitant 500 hommes de plus en soutien technique de l'opération.

La France, qui a basé des chasseurs-bombardiers Mirage 2000 au Tadjikistan pour intervenir en Afghanistan, a annoncé l'envoi de deux hélicoptères et un « durcissement » de son dispositif, donc davantage de troupes prêtes au combat, mais « à effectifs constants ». Le groupe naval du *Charles de Gaulle* doit contribuer aux opérations en Afghanistan de la mi-mars à la mi-avril.

Tuerie dans un restaurant chinois près de Hambourg

L'Allemagne s'emballe

YANNICK PASQUET
AGENCE FRANCE-PRESSE

BERLIN — L'Allemagne se passionne pour un fait divers, une tuerie dans un restaurant chinois près de Hambourg qui a fait sept morts, tous des Asiatiques, et dont le seul témoin est une petite fille de 2 ans.

« Y a-t-il une mafia chinoise en Allemagne? » se demande l'hebdomadaire *Stern*.

« Ce sont des Vietnamiens », affirme le quotidien populaire *Bild*, qui évoque les règlements de comptes sanglants entre bandes d'immigrés rivales dans les années 1990 en Allemagne.

À l'origine de ce déchaînement médiatique, le meurtre dimanche soir de sept personnes dans un restaurant chinois de Sittensen, une commune sans histoire de 5600 âmes située entre Hambourg et Brême. Depuis, les images du restaurant « Lin Yue », situé au premier étage d'une bâtisse quelconque au bord d'une route nationale, ont fait le tour de l'Allemagne.

Le fait divers dramatique passionne d'autant plus que la petite fille des propriétaires du restaurant est sortie indemne du carnage, sa mère l'ayant, semble-t-il, protégée des tirs en s'allongeant sur elle.

Enfant en sécurité

« L'enfant est en sécurité », a souligné Andreas Tschirner, de la police criminelle de Basse-Saxe, pour faire taire les rumeurs selon lesquelles l'enfant serait menacée de mort par les tueurs.

Le couple propriétaire du restaurant, deux Chinois de Hong Kong de 36 et 28 ans titulaires d'un passeport britannique, ont été tués par armes à feu, ainsi qu'une serveuse de 36 ans originaire de Malaisie et un cuisinier thaïlandais de 31 ans. Trois autres personnes ont été abattues : un cuisinier de 57 ans de Hong Kong, une serveuse de 38 ans et un aide-cuisinier de 32 ans originaires du Vietnam.

La macabre découverte a été faite par le mari de l'une des serveuses, venu la chercher à la fin de son service, peu après minuit dans la nuit de dimanche à lundi.

Coup de théâtre, mercredi, dans cette enquête très médiatisée : la police a annoncé l'arrestation de deux Vietnamiens soupçonnés d'être les auteurs de la tuerie. Les deux hommes ont été interpellés au cours d'un banal contrôle routier lundi, quelques heures après le drame. Dans leur voiture de location, la police aurait retrouvé les plans du restaurant.

Mais en dépit de cette double arrestation, les enquêteurs ont avoué ne pas comprendre pour l'heure le mobile du massacre.

Les thèses fusent

En attendant, la presse multiplie les conjectures pour tenter d'expliquer ce « bain de sang ». L'hypothèse d'un règlement de comptes au sein de la mafia chinoise, avec tous les fantasmes qu'elle véhicule, n'a pas tardé à apparaître.

Et si les restaurateurs avaient été victimes d'un racket? Et si des dettes de jeu contractées par le propriétaire des lieux étaient à l'origine de la tuerie? Et si le restaurant n'avait servi que de « couverture » à un trafic de drogue?

La presse populaire s'est saisie de ces mythes pour « révéler » les secrets des redoutables triades chinoises avec leurs codes, leurs coutumes et même, photos de démonstration à l'appui, leurs langages des signes.

Et si cette affaire était en fait liée au trafic illégal de cigarettes? se demandent désormais les médias.

Dans les années 90, des gangs rivaux d'immigrés vietnamiens, spécialisés dans la contrebande de tabac, avaient semé la panique outre-Rhin. Une centaine de personnes avaient été tuées, dont 40 à Berlin.



PHOTO JOERG SARBACH, AP

Le meurtre dimanche soir de sept personnes dans un restaurant chinois de Sittensen, petite commune sans histoire, a donné lieu à un déchaînement médiatique en Allemagne.

REPORTAGE PUBLICITAIRE

FUTURE SHOP COMMANDITE LE PROJET VERT DES MAISONS DE JEUNES DE MONTRÉAL.



« L'Hôte maison », membre du Regroupement des maisons de jeunes du Québec lançait cette semaine leur projet vert impliquant toutes les maisons de jeunes de Montréal. Dans le cadre du partenariat entre Future Shop et le Regroupement des maisons de jeunes du Québec, « l'Hôte maison » était l'une des 5 maisons de jeunes qui a reçu une commandite de Future Shop pour mener à terme un projet à vocation éducative. De gauche à droite, Céline Morin, coordonnatrice du Regroupement, Linda Bourassa de la maison de jeunes et Thierry Lopez de Future Shop sont entourés des jeunes de Montréal qui participeront à la mise en place de comités verts dans les maisons de jeunes de Montréal.

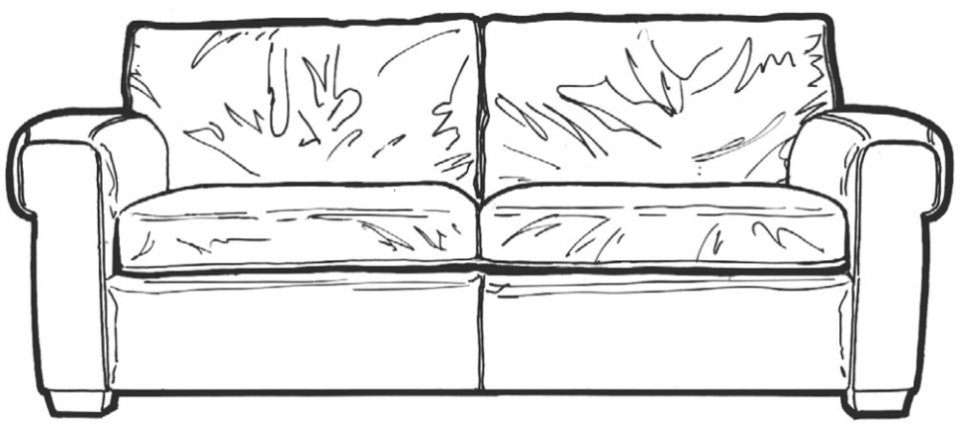
3461697

LE GRAND SOLDE
Prêt-à-livrer
de Patrimoine

Jusqu'à 40 % de réduction

Venez profiter des prix avantageux offerts sur notre belle sélection de mobiliers **Prêt-à-livrer** et bénéficiez d'une livraison rapide dans les dix jours.

Le solde **Prêt-à-livrer** de Patrimoine ou le plaisir de l'exclusif dès maintenant.



Maison de Meubles Patrimoine
3932, Autoroute 440 Ouest (angle Curé-Labelle) Laval (Qc) H7T 2P7 • **450.687.6867**

3462019



3456336A

FORUM

André Desmarais > Président du conseil d'administration LA PRESSE
Guy Crevier > Président et éditeur
Philippe Cantin > Vice-président à l'information et éditeur adjoint
Éric Trottier > Directeur de l'information **André Pratte** > Éditorialiste en chef

ÉDITORIAL

Les journalistes et l'éthique



apratte@lapresse.ca
ANDRÉ PRATTE

La controverse entourant le saut en politique du reporter Bernard Drainville vient rappeler à la communauté journalistique l'importance de s'imposer en tout temps des normes éthiques extrêmement sévères. Surtout quand on s'érige soi-même en censeur de l'intégrité des hommes et femmes politiques.

Reporter apprécié, communicateur efficace, Bernard Drainville fera sans doute un bon politicien. Lors de sa première conférence de presse, il a fait preuve d'un aplomb impressionnant. Sa sincérité ne fait aucun doute.

Les circonstances de sa réorientation de carrière révèlent toutefois que la nouvelle vedette péquiste a commis une flagrante erreur de jugement. Dès qu'il a été contacté par le Parti québécois, par l'entremise de Jacques Parizeau, M. Drainville aurait dû en aviser la direction de l'information de Radio-Canada et quitter temporairement ses fonctions de chef de bureau à l'Assemblée nationale. Il a plutôt gardé le secret et s'est contenté de s'absenter des ondes en prétextant des raisons personnelles. Après avoir annoncé à André Boisclair, vendredi après-midi, qu'il refusait la proposition – tout en gardant espoir qu'une meilleure offre lui serait faite – Drainville a décidé de « redevenir journaliste ». Samedi, il couvrait une assemblée de militants du Parti québécois. Il a même réalisé une entrevue avec M. Boisclair, avec qui il discutait quelques heures auparavant d'une éventuelle candidature. Ni l'un ni l'autre, apparemment, n'ont ressenti la moindre gêne, ce qui est franchement renversant.

Bernard Drainville a commis une flagrante erreur de jugement.

Bernard Drainville souligne qu'il ne s'agissait pas d'une entrevue complaisante. C'est exact. Mais qui sait si, en d'autres circonstances, il n'aurait pas été plus agressif? Et que dire de ses commentaires lundi lorsque, interrogé par Simon Durivage, il a décrit le Parti québécois comme « une machine encore assez confiante » et le discours d'André Boisclair comme « un de ses meilleurs »? Comment croire que son jugement ne fut pas altéré par l'espoir que les péquistes lui offriraient bientôt un comté sûr sur un plateau d'argent?

En agissant ainsi, le reporter a certainement donné l'impression de se trouver en situation de conflit d'intérêts. « Je ne peux rien contre les apparences! » a-t-il lancé hier. Pourtant, les commentateurs politiques ne cessent d'exiger des élus qu'ils évitent non seulement les conflits d'intérêts mais les apparences de conflits d'intérêts. Dans son Guide de déontologie, la Fédération professionnelle des journalistes du Québec propose la même approche à ses membres: « Les conflits d'intérêts ne deviennent pas acceptables parce que les journalistes sont convaincus, au fond d'eux-mêmes, d'être honnêtes et impartiaux. L'apparence de conflit d'intérêts est aussi dommageable que le conflit réel. »

Il n'est pas facile, dans la vraie vie, de satisfaire à des normes aussi sévères. Bernard Drainville s'en rend compte aujourd'hui comme bien des politiciens avant lui l'ont appris à leurs dépens. Il faut néanmoins maintenir ces standards élevés, pour les journalistes comme pour les élus. Il en va de leur crédibilité, et donc de la santé de notre démocratie.



sergechapleau@lapresse.ca DROITS RÉSERVÉS

LA BOÎTE AUX LETTRES

/// Pour nous écrire : forum@lapresse.ca

Des interrogations

Je crois que M. Drainville a fait preuve d'un grand manque d'éthique en passant chez les péquistes peu de jours après avoir enregistré une entrevue avec André Boisclair, d'autant plus qu'il semblerait que cette entrevue ait été arrangée « avec le gars des vues ». Je crois que la Fédération professionnelle des journalistes devrait dénoncer ce « transfuge ». Il en va de la crédibilité même du journalisme.

Amélie Hébert

Une bombe

Il y a de quoi être médusé lorsque les ministres libéraux se drapent soudainement dans le drapeau de l'éthique professionnelle. Les péripéties du gouvernement Charest ne sont pas une garantie de bonne conduite, surtout en cette période d'annonces préélectorales. Et que dire du rapport d'enquête à venir sur les malversations d'Option Canada. La candidature de M. Drainville est une bombe qui ébranle l'adversaire car c'est une personne admirée de tous pour sa neutralité dans son travail de journaliste. Il a sûrement bien caché sa ferveur souverainiste et c'est ce qui fait le plus mal à ses adversaires.

Raymond Turenne

Manque de professionnalisme

Il faut se questionner sur le professionnalisme d'un journaliste qui, le 3 février, recevait le chef du PQ dans une entrevue complaisante et qui, quatre jours plus tard, annonce qu'il se porte candidat dans une circonscription où même un poteau péquiste remporterait ses élections (qui connaissait Cécile Vermette, réélue depuis 1985 et qui n'a jamais occupé un poste important). C'est un manque d'éthique flagrant et une couardise évidente.

Jean Grenier
Québec

Et Jean Lapierre?

Toute l'agitation autour de la candidature de Bernard Drainville a quelque chose de surréaliste. En ce qui concerne le côté éthique de l'affaire, je ne vois sincèrement pas en quoi un journaliste qui devient candidat pour un parti politique ferait preuve de moins d'éthique qu'un ancien ministre qui devient commentateur politique. Que Jean Lapierre et la Gouverneure générale démissionnent et j'appuierai alors un retrait de la candidature de Drainville.

Alain Rivet
Québec

La goutte qui fait déborder le vase

Les statistiques le prouvent: les gens font de moins en moins confiance aux journalistes. On biaise l'information, on ne donne au public que ce qu'on veut bien lui donner en omettant souvent des faits importants. Et l'histoire de Bernard Drainville est la goutte qui fait déborder le vase. Continuez, chère communauté journalistique, ça va très bien!

Jean-Claude Lalonde
Montréal

Le débat doit se faire

Dans le débat sur les accommodements raisonnables, y compris les dérapages, il ressort un questionnement qu'on ne peut pas ignorer

JEAN CHAREST

Nous vous présentons ici de larges extraits de la déclaration faite hier après-midi par le premier ministre du Québec au moment d'annoncer la formation d'une commission d'étude sur le phénomène des accommodements raisonnables.

Il y a un débat qui a cours au Québec depuis plusieurs semaines. Je parle évidemment du débat sur les accommodements raisonnables. Ce débat, je l'ai commenté à quelques occasions. Toujours avec prudence.

Mais il est clair maintenant que le débat s'enlise et qu'il sert la division plus que la compréhension. Mon objectif aujourd'hui est de donner à ce débat des assises qui seront celles de la raison et de nos valeurs communes.

Je vous fais trois remarques avant de vous informer de la décision que nous avons prise.

Premièrement, le Québec est une nation. Notamment par son histoire, sa langue, sa culture et ses institutions. La nation du Québec a des valeurs, des valeurs solides, dont entre autres: l'égalité entre les femmes et les hommes; la primauté du français; la séparation entre l'État et la religion.

Ces valeurs sont fondamentales. Elles sont à prendre avec le Québec. Elles ne peuvent faire l'objet d'aucun accommodement. Elles ne peuvent être subordonnées à aucun autre principe.

Deuxièmement, le Québec est aussi une société d'accueil. C'est vrai depuis 400 ans. Chaque année, plus de 45000 personnes venues des quatre coins du monde choisissent de s'installer au Québec.

Ces nouveaux arrivants, comme ceux qui les ont précédés, viennent au Québec pour partager notre réussite, vivre librement et se construire une nouvelle vie. Ils sont les bienvenus. Nous avons besoin de leur apport au Québec. Ils viennent enrichir le Québec de leur savoir et de leur culture. Avec nous ils construisent le Québec.

Chacun d'eux a la responsabilité de s'intégrer à notre nation. Cela signifie qu'ils doivent adhérer à nos valeurs fondamentales. C'est en quelque sorte un contrat moral entre eux et leur nouvelle famille.

En contrepartie, nous avons, nous aussi, comme société d'accueil, une responsabilité. Nous devons les accueillir et faciliter leur intégration. Quitter son pays d'origine, même pour la liberté, comporte une part de douleur. C'est celle du déracinement. Comme société d'accueil, nous devons aider les immigrants à prendre racine chez nous. À étudier. À travailler. À fonder une famille et à se refaire une vie.



PHOTO JACQUES BOISSINOT, PC
Jean Charest

Troisième remarque: je vous ai dit que j'avais observé ce débat avec attention. Je l'ai aussi observé avec préoccupation. Parce qu'il repose sur un malentendu d'origine.

Le débat doit se faire en tenant compte de l'équilibre entre les droits de la majorité et les droits des minorités.

De quoi a-t-on parlé? On a parlé « d'accommodements raisonnables » pour présenter aux Québécois ce qui était tout le contraire.

Ces histoires qui ont fait les manchettes, je pense aux vitres givrées du YMCA, à cette note indiquant qu'une policière doit éviter de parler à un Juif hassidique, à cet homme qui a dû sortir de la piscine parce que des femmes musulmanes s'y baignaient... Ce ne sont pas des accommodements raisonnables. Ce sont des arrangements contraires aux valeurs de notre nation. Expulser un ambulancier d'une cafétéria d'un hôpital juif, ce n'est pas rechercher le compromis. C'est le contraire de l'accommodement raisonnable. (...)

Il y a donc un malentendu d'origine sur ce qu'est un accommodement raisonnable. Mais ce malentendu d'origine sur le terme ne rend pas les incidents qu'on a rapportés plus acceptables.

À travers tout ce qui a été dit, même à travers les dérapages qui se sont produits, il ressort quelque chose. Il ressort l'expression d'un questionnement qu'on ne peut pas ignorer.

Il y a un débat fondamental sur la cohabitation entre les différentes communautés et sur l'équilibre entre les droits de la majorité et les droits des minorités.

Ce débat doit se faire. Mais pour qu'il nous fasse progresser, il doit se faire sur les bases de la raison. Et il doit se nourrir de faits plus que de perceptions.

C'est pourquoi j'annonce aujourd'hui la formation d'une commission spéciale d'étude sur les accommodements raisonnables. (...) Elle aura un triple mandat:

Premièrement: Elle devra dresser un portrait fidèle des pratiques d'accommodements reliées aux différences culturelles. De quoi parle-t-on au juste?

Deuxièmement: La Commission mènera une consultation dans les régions du Québec pour savoir ce que les Québécois en pensent, au-delà des sondages et des réactions spontanées.

Troisièmement: La Commission formulera des recommandations au gouvernement afin que les pratiques d'accommodements soient respectueuses des valeurs communes des Québécois. (...)

La cohabitation entre différentes communautés et la recherche de l'équilibre entre les droits ne sont pas des défis propres au Québec.

Ce sont des défis propres à notre époque. Ils sont vécus dans toutes les sociétés d'accueil. Et j'estime que le Québec, en cette matière, est une société exemplaire. Nous avons, à travers notre histoire, associé à notre nation des centaines de milliers de personnes venues de tous les pays du monde et issues de toutes les traditions et religions. Nous avons su le faire dans la paix et le respect, et surtout en affirmant, pendant 400 ans, notre langue et notre culture sur un continent où nous ne faisons pas 3 % de la population.

Lorsque vous mettez cela bout à bout, vous ne pouvez conclure qu'une chose: l'expérience québécoise en matière d'immigration et d'intégration est une réussite.

(...)

FORUM

Pour gagner la bataille de Montréal



ALAIN DUBUC
adubuc@lapresse.ca
COLLABORATION SPÉCIALE

Montréal se dirige vers une impasse financière et sera incapable d'honorer ses obligations et d'assurer son essor si elle ne dispose pas de nouvelles sources de revenu. C'est ce cri d'alarme que le maire de Montréal, Gérald Tremblay, a lancé mercredi, projections financières à l'appui, dans une démonstration convaincante.

C'est ce qui l'amène à solliciter l'appui des Montréalais, notamment du milieu des affaires, pour obtenir de Québec un pouvoir habilitant, c'est à dire un statut particulier, comme Toronto, qui lui donnerait une autonomie fiscale, par exemple pour taxer les stationnements. Cette marge de manœuvre est souhaitable et l'accès à de nouveaux revenus est essentiel. Mais le maire Tremblay s'est lancé dans une mauvaise bataille.

D'abord, sur le plan tactique. Depuis quand un politicien peut-il espérer mobiliser un milieu sur une augmentation du fardeau fiscal? D'autant plus que le projet, encore flou, consiste à demander un chèque en blanc pour des hausses de taxes dont il est incapable de préciser la nature, l'ampleur et les impacts.

Mais plus profondément, il y a là une erreur stratégique. Le maire se trompe de priorités. La véritable bataille, incontournable, c'est la reconnaissance, par le gouvernement du Québec, par les principaux partis, par la machine gouvernementale, par le reste de la province, du rôle essentiel de la métropole, du fait que l'avenir du Québec repose sur le succès de Montréal. Et donc à accepter le fait que Montréal a besoin de ressources additionnelles, de pouvoirs additionnels et d'un traitement particulier, pour tenir compte de la nature intrinsèquement différente d'une ville-région. La bataille de Montréal doit commencer par là.

////////////////////////////

Et il y a beaucoup de chemin à faire, comme l'a montré le document de consultation prébudgétaire du ministre des Finances, Michel Audet, proprement gênant par son régionalisme primaire, et que le maire Tremblay aurait dû dénoncer avec vigueur. Mais ce n'est pas mieux de l'autre bord. Le chef du PQ, André Boisclair, appelé à commenter les demandes du maire de Montréal, a dit « accueillir avec enthousiasme toute proposition du monde municipal pour que les villes puissent gérer leur municipalité avec plus d'autonomie. » Il n'a rien compris. Cette façon de vouloir traiter Montréal comme toutes les petites municipalités du Québec est une forme de régionalisme inacceptable.

Ce que nous disait cette semaine un rapport du Conference Board, mais que l'on retrouve dans les documents de l'OCDE, dans les études sur le succès des nations, c'est que la compétition, dans le monde, se fait maintenant entre les villes-régions, où se concentre le savoir, où se trouvent les interfaces avec le reste de la planète, où le potentiel de succès, particulièrement l'augmentation de la productivité, est le plus grand, mais où les défis sont aussi les plus grands: qualité de vie, immigration, infrastructures, culture, développement durable. Et que le succès des ces grandes villes est nécessaire pour assurer le succès de l'ensemble du territoire.

Pour cela, il faut des moyens, qui passent par une marge de manœuvre fiscale, mais aussi par des investissements massifs des gouvernements supérieurs dans leurs grandes villes. Dans le cas du Québec, il s'agit d'abord de la métropole, mais aussi de la capitale, son deuxième pôle urbain, bien intégré aux régions.

Mais en plus de l'argent, il faut un changement de culture politique, pour accepter que ces grandes villes aient davantage de pouvoirs, aussi pour tenir compte de l'impact des politiques sur les grandes villes. Par exemple, il est tout à fait inconcevable que Montréal relève d'une ministre des Affaires municipales et des régions.

Mais ces changements ne seront pas possibles si la région métropolitaine ne se prend pas en main. Elle doit résoudre un problème de gouvernance, définir un espace pour que la ville, l'île et la région métropolitaine puissent mieux travailler ensemble. L'idée de taxer les banlieues, par exemple, est inacceptable si elle ne s'inscrit pas dans un projet commun qui implique l'ensemble de la cité-région.

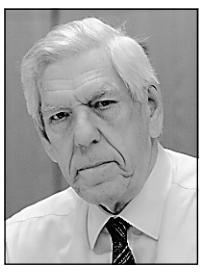
La métropole doit également trouver une cohésion, qui n'est pas là et qui ne pourra pas se construire sur le partage fiscal. Un exemple? Serge Joyal révélait cette semaine que le milieu culturel torontois avait obtenu des contributions privées de 565 millions en un an, contre à peine 25 millions à Montréal.

Pour gagner cette bataille, il faut donc mobiliser. Pour cela, il faut des objectifs clairs, bien plus clairs que ceux de la stratégie actuelle du maire Tremblay qui se disperse en 130 projets. Il faut aussi de la combativité, parce que c'est un combat qui exige des confrontations que le maire semble vouloir éviter. Et c'est là qu'intervient la question du leadership.

Des défis complexes

Lorsque Montréal performe bien, c'est tout le Québec qui en bénéficie

CLAUDE CASTONGUAY



L'auteur est un ancien ministre sous Robert Bourassa. Il a notamment présidé à la mise en place de notre régime d'assurance-santé. Nous publions aujourd'hui la deuxième partie d'un texte qu'il nous a fait parvenir sur la problématique Montréal c. régions.



PHOTO BERNARD BRAULT, LA PRESSE

Québec continue de voir Montréal comme une région au même titre que les autres régions, dit M. Castonguay.

Il existe plusieurs facteurs qui défavorisent Montréal au plan de sa croissance et de sa capacité d'entraîner le Québec dans son sillon.

1.) En tant que ville centrale de la grande agglomération montréalaise, Montréal doit faire face seule aux sérieux problèmes de toute grande ville: pauvreté, chômage, pollution, congestion, criminalité, itinérance, gangs de rue, etc. Les villes périphériques de la couronne montréalaise et les autres villes du Québec ne sont heureusement dans une large mesure pas confrontées par les mêmes défis. Pour Montréal, cette situation particulière signifie de lourdes obligations financières. Pourtant, malgré son rôle moteur dans l'économie et indirectement dans la santé financière du gouvernement et des Québécois, elle demeure sérieusement sous-financée. On évalue à quelque 450 millions son déficit budgétaire anticipé pour le prochain exercice financier.

2.) Il est bien connu que c'est grâce à ses nombreuses universités que Boston constitue, dans le contexte de l'économie du savoir, un pôle dynamique de croissance et de richesse. Or, l'économie de Montréal est définitivement axée sur le savoir. Ses quatre universités et ses quelque deux cents centres de recherche constituent dans cette perspective un élément fort important dans sa capacité de croître et de soutenir la concurrence extérieure.

On devrait donc s'attendre normalement à ce que tout soit mis en œuvre pour leur permettre d'exceller. Or, nos universités sont nettement sous-financées depuis plusieurs années et leurs appels au secours se font de plus en plus pressants. Il existe pourtant des solutions bien connues à leur problème. Le dégel des droits de scolarité, accompagné d'un programme de prêts et bourses pour les moins fortunés, ne peut plus être reporté. Québec devrait de plus cesser d'accaparer les frais de scolarité plus élevés versés aux universités par les étudiants étrangers.

3.) Les investisseurs et gens d'affaires qui visitent les grandes villes les jugent selon ce qui est visible. Elles sont donc jugées dans une large mesure par la qualité de leurs infrastructures routières et par leurs moyens de transport. De ce point de vue, Montréal est dans une situation déplorable. Par exemple, contrairement à la majorité des grandes villes, il n'existe aucun moyen rapide de transport entre l'aéroport et le centre-ville.

Pire encore, l'accès routier à l'aéroport est celui d'une ville de troisième ordre. Comment ne pas être frappé par le fait que l'entrée et la sortie de notre aéroport international s'effectuent à un endroit sur une seule voie! C'est pitoyable si l'on compare avec Boston et Toronto. Enfin, l'état d'un grande nombre des rues s'apparente à celui d'un pays sous-développé. C'est une véritable honte. À ma connaissance, aucune autre ville au Québec n'a un réseau routier dans un tel état.

Montréal est nettement défavorisée au plan électoral. D'élection en élection, l'issue ne se décide jamais dans la métropole.

4.) L'administration d'une grande ville et des villes qui l'entourent est de toute évidence une question complexe. Pourtant, Québec continue de voir Montréal comme une région au même titre que les autres régions. De plus, compte tenu de l'interdépendance à tout point de vue entre la ville centrale et les villes adjacentes, les structures municipales devraient viser à favoriser la concertation. Malheureusement, les structures mises en place suite aux défusions sèment de toute évidence la discorde plutôt que la concertation. La situation à ce niveau laisse beaucoup à désirer.

Il existe deux facteurs d'un autre ordre qui ne sont pas de nature à favoriser Montréal. En premier lieu, Montréal est nettement défavorisée au plan électoral. D'élection en élection, l'issue ne se décide jamais dans la métropole. Ce qui explique le fait qu'elle est à toute fin pratique ignorée. Au terme d'une récente étude publiée au Cirano sur les politiques québécoises de développement économique, les économistes Marcelin Joanis et Fernand Martin concluaient que peu importe l'allégeance du gouvernement au pouvoir, la politique régionale occupe le haut du pavé dans l'intervention gouvernementale et le débat public au Québec. Simplement à titre d'exemple, dans une récente allocution d'un ministre sur le développement régional, le rôle névralgique de Montréal dans la création de la richesse était complètement passé sous silence!

En réalité, deux mondes complètement différents coexistent au Québec, celui de l'agglomération montréalaise et celui des autres villes et régions. Le fait que la capitale et le gouvernement soient situés loin de Montréal n'aide définitivement pas dans la compréhension des défis qui la confrontent. Je m'empresse d'ajouter qu'il ne s'agit pas ici d'une question de rivalité ou de jalousie. Il s'agit de la difficulté de saisir à distance la dynamique fort complexe d'une grande ville comme Montréal.

Les défis qui confrontent Montréal sont nombreux et complexes. La solution au sous-financement de Montréal et des universités est primordiale. Il faut aussi redonner à la région de Montréal un poids politique équitable dans le cadre de la réforme électorale. Mais mon but n'est pas de dresser une liste de propositions mais plutôt de rappeler, au moment ou les enjeux de la prochaine élection se précisent, l'importance de Montréal pour l'ensemble du Québec. Lorsque Montréal performe bien, c'est tout le Québec qui en bénéficie. Voilà où se situe le meilleur gage de prospérité pour les régions.

Des méthodes cavalières

L'Université de Sherbrooke tente de profiter de la manne en s'établissant à Longueuil

ANNE-MARIE BOISVERT



L'auteure est doyenne de la faculté de droit de l'Université de Montréal.

Dans *La Presse* du 25 janvier dernier, j'ai lu avec intérêt l'article où le recteur de l'Université de Sherbrooke se défend de « voler des étudiants » aux universités montréalaises. Selon M. Bruno-Marie Béchard, l'Université de Sherbrooke augmente ses clientèles en innovant et en offrant des services qui ne sont pas dispensés par les universités montréalaises tout en traçant la voie à suivre pour l'avenir.

Dans *La Presse* de mardi, M. Denis Marceau, vice-recteur aux études supérieures et à la formation continue de cette même université en rajoute. L'Université de Sherbrooke offrirait à Longueuil des programmes que les universités montréalaises ont refusé d'offrir.

Ces affirmations catégoriques prennent certaines libertés avec la vérité. Je peux donner un exemple que je connais bien, celui du diplôme de droit notarial. La faculté de droit de l'Université de Montréal offre depuis très longtemps le diplôme de droit notarial aux étudiants qui se destinent au notariat après leur baccalauréat en droit. Elle a maintenu pendant des années un programme déficitaire lorsque la profession avait du mal à recruter. Le programme n'était alors pas rentable, mais l'intérêt public commandait le maintien de cette formation professionnelle unique en Amérique du nord.

Si l'engouement récent pour le notariat venait à diminuer, l'Université de Sherbrooke plierait tout simplement bagage et fermerait son programme de Longueuil.

Ces dernières années, la profession notariale connaît un regain et les inscriptions sont en hausse. Devant ce fait, l'Université de Sherbrooke a décidé d'offrir ce programme à Longueuil afin de profiter de la manne et est venue cavalièrement distribuer des dépliants publicitaires dans la cafétéria qui jouxte la Faculté de droit de l'Université de Montréal. Résultat net: l'Université de Montréal a perdu des inscriptions et a perdu des chargés de cours qui préfèrent enseigner sans avoir à traverser de pont.

Les étudiants qui vont à Longueuil étudient peut-être plus près de leur domicile, ils ne disposent cependant pas des ressources d'un véritable campus universitaire et des infrastructures qui l'accompagnent. Il y a fort à parier qu'ils utilisent la bibliothèque de droit de l'Université de Montréal ou celle de l'UQAM, que ces institutions entretiennent à grand frais.

L'ajout de salles de classes à Longueuil n'est pas de nature à susciter les vocations au notariat; elle divise un nombre déterminé d'étudiants. Je suis convaincue que si l'engouement récent pour le notariat venait à diminuer, l'Université de Sherbrooke plierait tout simplement bagage et fermerait son programme de Longueuil. Comme innovation et service à la population québécoise, on a déjà vu mieux.

POUR NOUS JOINDRE *La Presse*, 7, rue Saint-Jacques, Montréal (Québec) H2Y 1K9
VOUS AVEZ UNE NOUVELLE À NOUS TRANSMETTRE? Écrivez-nous à **nouvelles@lapresse.ca**
VOUS VOULEZ EXPRIMER VOTRE OPINION? **forum@lapresse.ca**

RÉDACTION (514) 285-7070 **commentaires@lapresse.ca**
ABONNEMENT (514) 285-6911 ou 1 800 361-7453 **cyberpresse.ca/abonnement**
PETITES ANNONCES (514) 987-8363 ou 1 866 987-8363 **petitesannonces@lapresse.ca**
DÉCÈS (514) 285-6816 **deces@lapresse.ca**
CARRIÈRES (514) 285-7320 **carrieres@lapresse.ca**
PUBLICITÉ (514) 285-6931

Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de *La Presse* et celles des services de la Presse Associée et de Reuters. Tous les droits de reproduction des informations particulières à *La Presse* sont également réservés. ISSN 0317-9249. Le quotidien *La Presse* est publié et édité par *La Presse*, ltée dont le siège social est sis au 7, rue Saint-Jacques, Montréal (Québec) H2Y 1K9 et il est imprimé à Transcontinental Métropolitain, situé au 12 300, boulevard Métropolitain Est, Pointe-aux-Trembles, division de Imprimeries Transcontinental G.T. inc. Guy Crevier. Président et éditeur.

ACTUALITÉS

Un projet de 1 milliard pour l'UdeM

CHARLES CÔTÉ

Les universités ont beau manquer d'argent, elles ne manquent pas pour autant de projets. L'Université de Montréal a présenté hier aux citoyens d'Outremont son projet de pavilllon des sciences sur le terrain de la gare de triage, acheté l'an dernier pour 18 millions de dollars.

À terme, d'ici 20 ans, les disciplines scientifiques comme la physique ou la chimie seront toutes déménagées du pavillon principal vers ce nouveau pavillon. Composé de bâtiments verts, le projet coûtera 1 milliard, plus environ 250 millions pour les équipements comme les appareils et laboratoires. Il augmentera du tiers la superficie totale des locaux de l'institution.

D'ici là, l'Université de Montréal devra trouver environ 50 millions par année pour le mener à bien. « Comme tous nos projets, le financement proviendra de trois sources : les fonds publics, les donations et les partenariats », a affirmé hier le vice-recteur adjoint, Alexandre Chabot.

Le pavillon aura au moins le mérite de résoudre un épineux problème. « Si ça peut nous débarrasser de la gare de triage, tant mieux », a dit hier Gilles Paquin, rencontré sur place. Membre du comité de citoyens formé par l'Université de Montréal, M. Paquin s'est déclaré généralement favorable au projet.

L'Université de Montréal avait pris une option d'achat sur le terrain en 2003. Elle a décidé d'aller de l'avant avec son projet d'expansion, même sans le Centre hospitalier de l'Université de Montréal (CHUM), que le gouvernement a décidé de construire au centre-ville plutôt qu'à Outremont. « Notre campus sur la montagne est saturé », explique M. Chabot.

À l'université, le projet demeure controversé. « On a demandé un processus plus ouvert à l'assemblée universitaire », dit Louis Dumont, président du Syndicat général des professeurs de l'Université de Montréal. Il craint que se répète le scénario de l'UQAM, qui a vécu des dépassements de coûts et doit revoir son ambitieux projet de l'îlot Voyageur.

Selon M. Chabot, l'Université de Montréal a fait ses preuves au cours des dernières années. « On a construit pour 300 millions de bâtiments neufs depuis cinq ans et tout s'est fait dans les coûts et dans les délais », dit-il. Par ailleurs, l'institution a coupé court à la rénovation de l'édifice des Sœurs des Saints Noms de Jésus et de Marie, un projet qui s'annonçait plus coûteux que prévu.

Si le projet est approuvé et financé, la construction de la première phase commencera en 2008. Cette phase inclura des salles de cours et des résidences étudiantes, qui devraient être accessibles en 2010 ou 2011. Une fois les laboratoires déménagés, le pavillon principal accueillera des salles de classe et des bureaux. Le projet sera soumis à l'Office de consultation publique de Montréal.

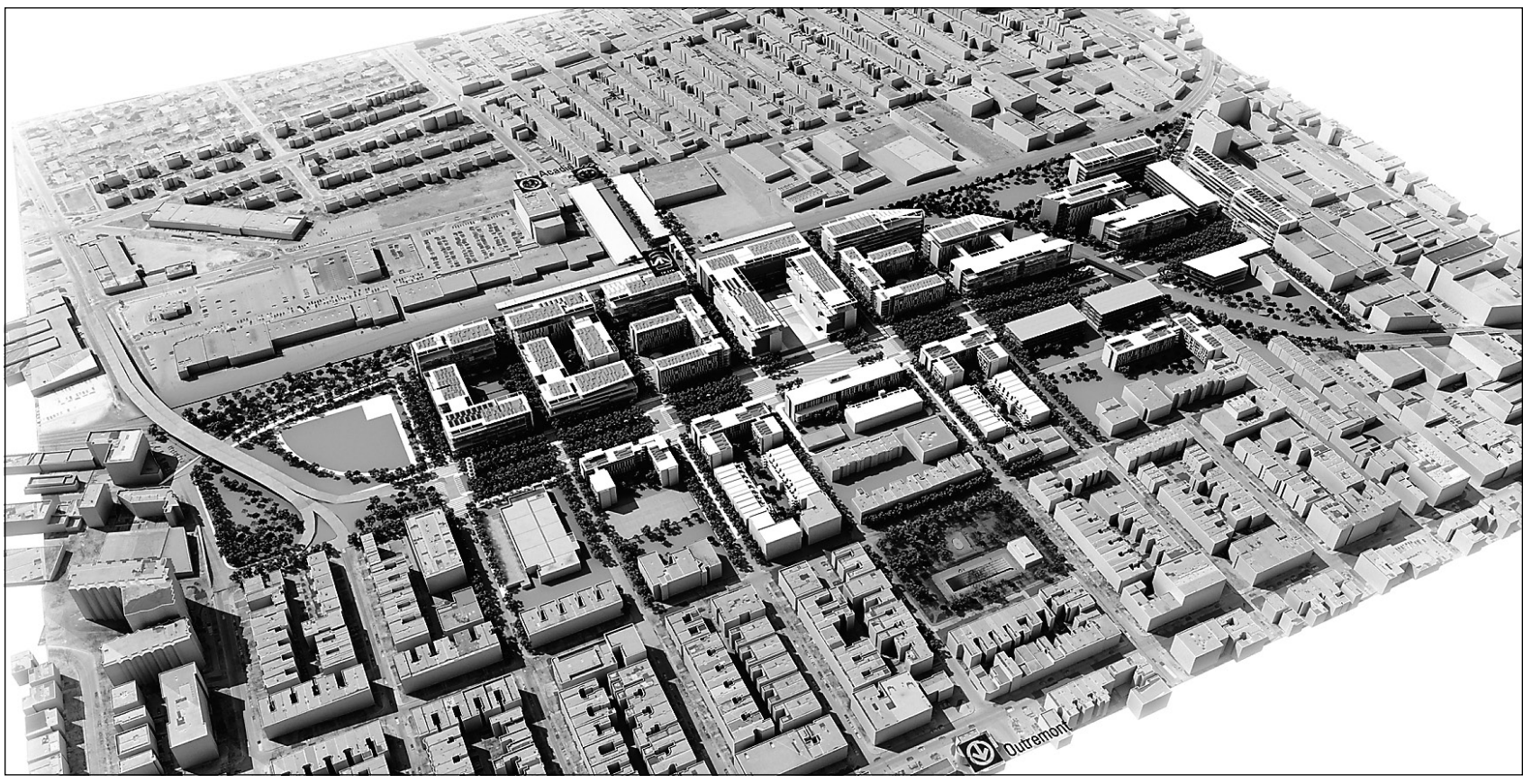


ILLUSTRATION FOURNIE PAR L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

Le projet de l'Université de Montréal dans Outremont s'inscrit dans la trame urbaine du quartier, qu'il prolonge vers le nord. Il est traversé d'est en ouest par une avenue verte. Il sera accessible par deux stations de métro (Outremont et L'Acadie) et sera desservi par la ligne Blainville du train de banlieue.

MUSÉE DES BEAUX-ARTS

Relance de la conversion de l'église Erskine & American

SÉBASTIEN RODRIGUE

Le Musée des beaux-arts de Montréal (MBA) va de l'avant avec son projet de conversion de l'église Erskine & American en pavillon d'art canadien. L'arrondissement de Ville-Marie se prononce aujourd'hui sur un projet de construction de salles d'exposition et de transformation de l'église datant du XIX^{e} siècle.

Selon l'arrondissement, le projet prévoit la transformation de la nef en salle de concert, de réception et de conférence. Le Musée souhaite aussi démolir la partie arrière pour y construire un bâtiment de « facture contemporaine » comprenant des salles d'exposition.

Le projet en est à sa première étape de modification au plan d'urbanisme par l'arrondissement. Il doit encore franchir l'étape de l'ouverture du registre, puis l'adoption par le conseil municipal de Montréal. L'église de la rue Sherbrooke Ouest est inoccupée depuis 2004. La congrégation Erskine & American avait alors fusionné à la congrégation Andrews & Dominion Douglas. Le Musée souhaite intégrer ce bâtiment voisin depuis plusieurs années. Le musée et la congrégation avaient jusque là tenté sans succès de s'entendre sur une transformation en salles d'exposition.

Le MBA n'a toutefois jamais été en mesure de trouver le financement nécessaire pour l'achat de l'immeuble et la réalisation de son projet. Le gouvernement avait d'abord refusé de financer l'achat et la restauration de l'édifice pour y exposer des pièces d'art religieux.

En 2004, l'idée d'un partenariat public-privé a été soulevée. À ce moment, les travaux de restauration et de construction étaient évalués à plus de 12 millions de dollars. L'achat du bâtiment historique était quant à lui estimé à 1,6 million. Ce projet n'a pas eu de suite jusqu'à maintenant.

La coordonnatrice des communications du Musée, Wanda Palma, a refusé pour sa part de donner les détails du projet. Le musée tiendra plutôt une conférence de presse la semaine prochaine. M^{me} Palma précise néanmoins que le musée a renouvelé son offre d'achat pour l'église. Elle a refusé d'indiquer si le MBA avait trouvé du financement pour son projet.

L'église a été désignée lieu d'importance historique en 1998 par la Commission des lieux et monuments historiques du Canada. Le bâtiment en pierre de taille a été érigé vers 1893 et possède des vitraux Tiffany uniques à Montréal. Il s'agirait même d'une des plus importantes collections de ces vitraux au monde.

Visez santé^{MC} vous offre une visite guidée

du nouveau Guide alimentaire canadien.

Ne craignez rien… pas de pourboires

après la visite.

De nombreuses entreprises alimentaires offrent leurs propres symboles de « saine alimentation »; lequel mérite vraiment votre confiance? Celui qui ne veut rien vous vendre. Visez santé, de la Fondation des maladies du cœur, est le seul programme indépendant d'information sur les aliments basé sur le Guide alimentaire canadien. Alors, la prochaine fois que vous voudrez choisir rapidement un aliment sain, et que vous avez des doutes sur les autres symboles, recherchez tout simplement Visez santé.

Visez santé^{MC}
^{MC}FONDATION DES MALADIES DU CŒUR
www.visezsante.org

3462017A

Myriam Bédard retrouve la garde de sa fille

MALORIE BEAUCHEMIN

Le feuilleton Myriam Bédard semble tirer à sa fin. Dans une entrevue diffusée hier soir à LCN, la championne olympique a affirmé avoir retrouvé la garde de sa fille Maude, 12 ans, en vertu d'une « entente à l'amiable » conclue avec le père de l'enfant, Jean Paquet.

« Depuis le 2 février, Maude est avec moi. Elle a repris sa vie normale », a souligné Myriam Bédard, qui était accompagnée d'un avocat. Ce dernier est intervenu à quelques reprises pour corriger l'animateur. Comme des procédures judiciaires sont toujours en cours, certains sujets ne pouvaient être abordés.

Le 5 janvier dernier, l'athlète a plaidé non coupable à une accusation d'enlèvement. En liberté conditionnelle depuis, elle ne pouvait voir sa fille qu'en présence d'une tierce personne. L'automne dernier, elle s'était réfugiée aux États-Unis avec son conjoint Nima Mazhari, le couple se disant victime de « terrorisme bureaucratique ». Le père de Maude avait par la suite porté plainte pour enlèvement. Après la délivrance d'un mandat d'arrêt aux États-Unis, Myriam Bédard a été interceptée au Maryland le 22 décembre. Au total, elle a passé 14 nuits dans une prison américaine.

Visiblement contrariée, elle a refusé catégoriquement de parler de sa famille qui a longuement dénoncé, pendant les récents événements, l'emprise qu'avait Nima Mazhari sur elle. Devant l'insistance de l'animateur, Myriam Bédard a dit : « Je n'ai pas regardé les commentaires. Je n'aime pas parler de ça. J'ai 37 ans. J'ai toujours fait ma vie sans eux, pris mes propres décisions. On doit me respecter en tant qu'adulte. »

Elle doit comparaître au palais de justice de Québec le 2 avril.